

Un projet de décret exécutif fixant les conditions d'exercice de la profession de pharmacien

P.04



Construction de véhicules

Un décret exécutif sur les conditions d'exercice de l'activité publié au JO

P.05

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°3792 Samedi 18 Mai 2024 - Prix: 20 DA - www.seybouseimes.dz

Rumeur sur la fermeture de l'usine Fiat d'Oran : Le ministère de l'industrie dément la fermeture de l'usine

P.05



JUSTICE



6 personnes arrêtées dans l'affaire d'Omar, disparu il y a 28 ans

P.24

ANNABA



La DCP multiplie les actions de contrôle d'hygiène et des prix au niveau de plusieurs commerces

P.07

Annaba

Le wali, Abdelkader Djellaoui rend hommage à la famille du Chahid "Belaid Belkacem"

P.06



33^{eme} Sommet arabe:

Allocution du Président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, jeudi à Manama, une allocution aux participants à la 33e session du Sommet arabe, lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. En voici la traduction APS:

"Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux,

Prière et paix sur Son Messager,

- Votre Majesté, le Roi Hamad bin Issa Al-Khalifa, Souverain du Royaume de Bahreïn frère,

- Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excellences

- Monsieur le Secrétaire général de la Ligue arabe,

Le Sommet arabe se réunit, aujourd'hui, dans un contexte international difficile et une conjoncture régionale de plus en plus complexe. La crise aiguë qui a frappé, de plein fouet, les relations internationales est désormais une réalité dont les répercussions se font ressentir dans les quatre coins du monde.

La paralysie des mécanismes d'action internationale multilatérale, en tête desquels notre Organisation onusienne et son organe central, le Conseil de sécurité, n'en est qu'une preuve de plus de la gravité de cette crise aiguë qui hypothèque le présent et l'avenir de la paix, de la sécurité, du développement et de la prospérité dans le monde.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre région arabe traverse, elle aussi, une conjoncture charnière, chargée de

défis et de crises dont la dangerosité et la complexité se traduisent par les menaces existentielles qui guettent nos frères à Ghaza et les dangers auxquels fait face la cause palestinienne, visant sa liquidation.

Notre cause centrale a, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une Nation arabe unie et forte, qui soit à l'avant-garde de ses défenseurs et aux premiers rangs de ceux qui œuvrent pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien. Pour ce faire, l'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, par fidélité et avec dévouement, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de notre Organisation onusienne, mais aussi en tant que plus importante question à placer en tête des priorités de la Communauté internationale, et à soutenir en mobilisant tous les efforts nécessaires, eu égard à la place qu'elle occupe dans les cœurs de nos peuples.

Dans ce contexte et outre les exigences dictées par la conjoncture actuelle en termes d'intensification des pressions pour mettre fin à l'agression israélienne, garantir l'acheminement des aides humanitaires et faire cesser la déportation des Palestiniens, notre ferme conviction, en Algérie, est que:

- L'après-guerre à Ghaza doit être complètement différent et opposé à

l'avant-guerre,

- L'après-guerre à Ghaza appelle l'unification des rangs, la fédération des énergies et la mobilisation des efforts pour la relance d'un règlement du conflit qui soit sous-tendu par des bases justes, pérennes et définitives, conformément aux instruments internationaux auxquels a adhéré la Communauté internationale, dont des références, des garde-fous et une Légalité immuable,

- L'après-guerre à Ghaza doit, indéniablement, donner naissance au Projet national palestinien, consistant en l'édification d'un Etat palestinien indépendant, souverain, sans restrictions, ni conditions, ni entraves aucunes.

Dans cette optique, nous accueillons favorablement l'élan grandissant des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et le soutien accru apporté au projet de son admission en tant qu'Etat membre de plein droit à l'ONU.

La décision historique adoptée, il y a quelques jours, par l'Assemblée générale de l'ONU, reflète dans sa teneur et ses objectifs une vérité historique, une vérité éclatante que vient, fort heureusement, de reconnaître la Communauté internationale tout entière, à savoir que le fond du conflit palestinien consiste en le sabotage du Projet national palestinien et que le règlement de ce conflit passe par la concrétisation de ce projet et l'accélération de l'édification de l'Etat de Palestine.

Nous ne pouvons que nous prévaloir



de cette décision et réitérer notre appel au Conseil de sécurité à l'effet de reconsidérer le dossier d'admission de l'Etat de Palestine, permettre à la Communauté internationale de se racheter et saisir cette opportunité pour rendre justice au peuple palestinien et lui permettre de jouir de ses droits.

Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excellences,

Si j'évoque avec autant d'abondance la cause palestinienne, il n'en demeure pas moins que nous sommes tout aussi sensibles aux crises multiples et complexes qui frappent plusieurs pays arabes aux niveaux sécuritaire, politique, économique et social.

La situation au Soudan, en Libye et au Yémen, pays frères, et dans le reste des pays arabes, privés de paix et de sécurité, en appelle, elle aussi, à un rôle arabe majeur qui puisse éteindre le feu de la discorde entre les enfants d'un même pays et les prémunir contre les menaces et les dangers qui les guettent, du fait des

interventions étrangères exacerbées, et de plus en plus féroces.

L'efficacité de l'action arabe commune et son efficacité en cette conjoncture particulière et les grands défis qu'elle véhicule, impose de placer le dossier de réforme de la Ligue arabe en tête des priorités, une réforme dont l'urgence est de plus en plus pressante, d'autant que les motifs sont désormais connus de tous:

- La réforme s'impose, tout d'abord pour rattraper nos efforts manqués face aux défis de l'heure,

- La réforme s'impose, en second lieu, pour unifier nos rangs et les renforcer davantage en faveur de la défense de nos intérêts communs et de nos causes centrales,

- La réforme s'impose, enfin, pour réhabiliter l'action arabe commune, recouvrer la quiétude du monde arabe et lui permettre de reconquérir sa position en tant qu'acteur influent sur la scène internationale.

Que la paix et les Bénédiction d'Allah soient sur vous".

Les contributions de l'Algérie pour la paix et la sécurité internationales mises en avant

Les participants à une conférence, animée jeudi à Alger à l'occasion de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, ont mis en avant les contributions de l'Algérie et ses efforts dans la réalisation de la paix et de la sécurité internationales, partant de sa doctrine ancrée quant à la défense des causes de libération pour que la paix règne dans les quatre coins du monde.

Placée sous le thème "La paix et le double-standard, la doctrine de l'Algérie quant à la contribution à la paix internationale", la conférence a été organisée par la Radio nationale, en collaboration

avec l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques à l'occasion de la journée internationale du Vivre-ensemble en paix célébrée le 16 mai de chaque année.

Ont participé à cette conférence, le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, Zakaria Ouahbi, l'enseignant de droits et relations internationales, Abdelkader Boubekeur, et le directeur du Centre arabe d'études politiques et sociales de Genève, Riadh Sidaoui (en visio-conférence).

Les conférenciers ont rappelé l'origine de l'idée du Vivre-ensemble initiée



par l'Algérie, ainsi que les efforts considérables menés par la diplomatie algérienne en vue de réaliser la paix et la sécurité internationales et défendre les peuples opprimés en quête d'indépendance et d'autodétermination, à l'image de la Palestine et du

Sahara occidental.

Les participants ont, également, mis l'accent sur l'action de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité, en sa qualité de membre non-permanent, et les nombreux appels adressés dans les foras régionaux et internationaux

pour une paix juste et durable, à même d'instaurer la sécurité et la stabilité dans le monde.

Ils ont évoqué aussi les conflits et les guerres que connaît le monde, notamment l'occupation sioniste de la Palestine, le génocide à Ghaza et l'occupation marocaine du Sahara occidental.

Les intervenants ont mis en exergue les efforts de l'Algérie, de par sa position au Conseil de sécurité, en soutien au peuple palestinien et à toutes les causes justes, appelant la Communauté internationale à assumer ses responsabilités et résoudre définitivement les conflits dans le monde

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Siège social : Commune El Bouni ZHUN
Promotion Immobilière Yahia
Abdelaziz, rez-de-chaussée
Annexe : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general : Bicha salim
Directeur de la publication : Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousestimes.dz
Email: redaction@seybousestimes.dz
contact@seybousestimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité
Benzekri Bât F N ° : 424
Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

L'APM décerne son "Prix d'Excellence" au président de la République

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), dont les travaux de la 18e session de son Assemblée générale ont débuté mercredi à Braga (Portugal), a décerné son "Prix d'Excellence" au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance du rôle humanitaire et solidaire de l'Algérie envers la Tunisie, dans le cadre de la lutte contre les retombées de la pandémie du Covid-19, indique un communiqué du Conseil de la nation.

Le "Prix d'Excellence pour la Méditerranée" décerné au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été remis à l'ambassadeur d'Algérie au Portugal, Chakib Rachid Gaïd, "en reconnaissance du rôle humanitaire et solidaire de l'Algérie envers la Tunisie, dans le cadre de la lutte contre les retombées de la pandémie du Covid-19", ajoute le communiqué qui précise que le Prix "décerné chaque année, est dédié aux compétences et initiatives des Gouvernements des

Etats méditerranéens membres, dont les réalisations contribuent au développement et à la promotion de la région méditerranéenne et répondent aux aspirations de ses peuples".

L'APM a décerné un autre Prix à la Protection civile algérienne pour "le rôle important de ses unités aux opérations de sauvetage suite au séisme ayant frappé la région de Gaziantep (Sud de la Turquie) et dans le Nord de la Syrie et pour leur participation aux opérations de sauvetage, suite aux inondations



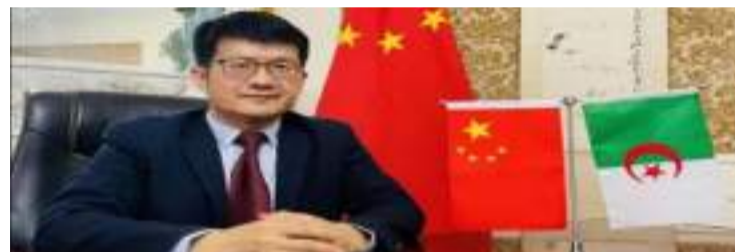
de Derna en Lybie".

Pour rappel, les travaux de l'APM ont débuté avec la participation de

plus de 250 délégués représentant 26 Parlements nationaux et 25 organisations internationales, réunis pour débattre du bilan d'activités des trois (3) commissions permanentes de cette importante instance parlementaire régionale, concernant notamment la coopération aux niveaux politique, sécuritaire, socio-économique et environnemental, outre le dialogue intercivilisationnel et les droits de l'homme.

Les relations algéro-chinoises solides et fondées sur la confiance et le soutien mutuel

L'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, M. Li Jian a affirmé que les relations entre l'Algérie et la Chine "sont historiques et solides", fondées sur "la confiance et le soutien mutuel", avec le rejet par les deux pays de "toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires internes des pays". Lors d'une conférence-débat sur la question de "Taiwan", organisée, mercredi, au siège de l'ambassade, M. Li Jian a déclaré que "les relations algéro-chinoises sont historiques et solides, basées sur la confiance et le soutien mutuel", ajoutant que les deux pays partagent



aussi "le principe de non-ingérence des puissances étrangères dans les affaires internes des pays".

L'Algérie et la Chine s'accordent également à "emprunter la voie du développement, conformément aux circonstances nationales de chaque pays" et à "approfondir le partenariat stratégique entre les deux pays", a ajouté l'ambassadeur

chinois.

"Plus de 183 pays ayant établi des relations avec la Chine adhèrent au principe d'une seule Chine", a-t-il souligné, rappelant le "rôle important" de l'Algérie pour permettre à la Chine de retrouver son siège légitime aux Nations unies en 1971.

Pour sa part, le moudjahid,

ancien diplomate et président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, Nouredine Djoudi a déclaré que les relations entre l'Algérie et la Chine "sont profondes et remontent à l'époque de la guerre de libération", soulignant que l'Algérie "n'oubliera pas ses amis qui ont soutenu sa glorieuse Révolution". Il a, en outre, salué le "haut niveau" atteint par le partenariat algéro-chinois dans tous les domaines.

De son côté, le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chine à l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Hamici,

a affirmé que la position du Parlement algérien est "en parfaite harmonie avec les positions de l'Etat, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur tous les dossiers et questions internationaux", notant que ces positions découlent "de la Déclaration du 1er novembre 1954 et des convictions du peuple algérien".

Il a aussi salué "le niveau de coordination et de concertation" entre l'Algérie et la Chine, toujours traduit par "des positions sincères", notamment en ce qui concerne "la défense des causes justes".

Le président du CNRST reçoit l'ambassadeur du Qatar à Alger

Le président du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), Mohamed Tahar Abadlia, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, M. Abdelaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a abordé la question de coopération bilatérale en matière de recherche scientifique et d'innovation technologique, indique un communiqué du CNRST.

Les deux parties ont évoqué la nécessité de bâtir un partenariat, à travers "l'aménagement d'un cadre de coopération entre le CNRST en Algérie et son homologue qatari, à travers l'échange d'expertises et de délégations des deux pays, dans l'objectif de réaliser un développement durable au profit des deux peuples", lit-on dans le communiqué.

A ce propos, M. Abadlia a souligné "le rôle efficace et constructif



joué par le CNRST, à travers les missions constitutionnelles qui lui sont assignées, estimant que "le champ de coopération internationale avec les Conseils homologues dans les autres pays,

devront contribuer à asseoir des bases solides pour cette instance de consultation".

De son côté, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar s'est félicité des "relations ancrées aux plus hauts niveaux", ajoutant que les relations algéro-qataries sont "sincères et solides et se sont concrétisées par des partenariats multiples, des accords et prochainement, par la formation de la grande commission mixte", tout en soulignant la

nécessité de son appui.

Selon le diplomate qatari, la recherche scientifique et technologique "est un facteur fondamental pour le progrès des Etats et les conditions sont réunies en vue de la construction et de la concrétisation de cette coopération à l'avenir, d'autant que la concordance des vues, contribue à la création des opportunités et de la coopération", a conclu le communiqué.

rÉUNION DU GoUVerNement Plusieurs secteurs examinés



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de textes juridiques et la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre,

dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 15 mai 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de décret exécutif fixant le cadre organisationnel et de coordination des travaux relatifs à la prévention des incendies de forêts, en application des dispositions de la loi n 23-12 relative aux forêts et aux richesses forestières, de décembre 2023.

Par ailleurs, et en exécution de l'engagement de Monsieur le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à la préservation de la mémoire

nationale et au renforcement de l'attachement des membres de la communauté nationale établie à l'étranger avec leur patrie, le Gouvernement a entendu une communication sur les différents acquis et projets réalisés dans le cadre des efforts visant à préserver et à promouvoir la mémoire nationale, notamment auprès des membres de la communauté nationale à l'étranger.

Le Gouvernement a également entendu une communication portant sur le projet de liaison du réseau interconnecté Nord aux réseaux du Sud, portant sur un certain nombre de projets structurants visant le renforcement

de l'accompagnement des investissements stratégiques décidés par Monsieur le Président de la République pour l'appui au développement dans les régions du Sud du pays, ainsi que la possibilité de leur intégration économique dans leur environnement régional. Aussi, et afin de promouvoir l'industrie cinématographique, le Gouvernement a entendu une communication sur les progrès réalisés en matière de création de l'Institut National Supérieur du Cinéma, décidée par Monsieur le Président de la République, visant à assurer une formation de haute qualité dans le domaine des sciences et des arts du cinéma.

Enfin, et dans le cadre du suivi du processus de numérisation en cours, le Gouvernement a examiné le rapport d'étape relatif à la numérisation du secteur du Commerce et de la Promotion des Exportations, notamment dans ses aspects relatifs au renforcement des outils de régulation et d'organisation du marché national et la promotion de la transparence dans le domaine du Commerce Extérieur, ainsi que l'accompagnement des opérateurs activant dans le domaine de l'exportation".

Projet de décret exécutif fixant les conditions d'exercice de la profession de pharmacien

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a fait état, jeudi à Alger, de l'élaboration d'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales destinées à nombre de membres du gouvernement, M. Saihi a affirmé qu'il sera procédé, prochainement, à la révision des textes réglementaires fixant les conditions d'installation, d'ouverture et de transfert d'une officine, ajoutant qu'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine et

de pharmacien assistant, a été élaboré, et ce en application des dispositions de l'article 250 de la loi n 18-11 du 2 juillet 2018, relative à la santé.

Concernant l'ouverture de pharmacies et de magasins d'optique médicale dans les régions enclavées, le ministre a rassuré que "les nouvelles normes qui seront adoptées, à l'avenir, ne seront pas les mêmes", précisant que "la règle d'une pharmacie pour 5.000 habitants n'est pas raisonnable et peut changer même dans la même wilaya".

Et de relever que "la pharmacie n'est pas seulement un commerce, mais un service public qui est, de ce fait, soumis aux règles de service du citoyen".

Pour le ministre, ce projet mettra fin à "l'injustice" commise à



l'encontre de certains jeunes pharmaciens qui sont au chômage et sans emploi, en raison de cette règle.

Répondant à une question sur l'adoption d'un barème de référence pour les tarifs des prestations médicales, le

ministre a estimé que cette adoption se veut la première étape pour asseoir un système de conventionnement qui garantit au citoyen une couverture des coûts de ses soins, à travers les caisses de sécurité et d'aide sociales.

Le Premier responsable du

secteur a, en outre, rappelé que le gouvernement avait essayé plusieurs fois de revoir ce point, à travers ce "système de conventionnement, en cours d'élaboration, notamment avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, d'autant plus que la question du plafonnement des prix sera tranchée".

Abordant, par ailleurs, la réalité des services de santé dans le Grand Sud, notamment au niveau de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, M. Saihi a souligné que "les meilleurs hôpitaux pour le traitement du cancer se trouvent dans le Sud", mais certaines "lacunes" ont été enregistrées dans la prise en charge des patients qui seront traitées.

traUma tISmeS oCULaIreS:

L'importance de la prévention contre les accidents soulignée



Le président de la Société algérienne d'Ophtalmologie (SAO), Pr Mustapha Djabour, a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance de la prévention contre les accidents à l'origine des traumatismes oculaires, notamment ceux affectant les enfants, à l'instar des accidents domestiques et de jeux. "Il faut un regain d'intérêt pour la prévention contre les traumatismes oculaires induits par les accidents, notamment les plus fréquents, comme les incidents domestiques et de jeux et qui touchent plus généralement les enfants", a précisé Pr Djabour, en marge du 36ème Congrès scientifique de la SAO.

Il a plaidé, à ce propos, pour la multiplication des campagnes de sensibilisation sur cette thématique, par voie médiatique, mais aussi au niveau des établissements scolaires, crèches, espaces publics, tout en rappelant le rôle des parents sur ce type de risques pour leurs enfants. Il est ainsi recommandé aux parents de garder les enfants loin des produits caustiques (acides, oxydants, etc), des liquides bouillants, des objets tranchants, a ajouté Pr Djabour, qui est également chef de service d'Ophtalmologie au CHU Lamine-Debaghine de Bab El-Oued (Alger).

S'agissant du suivi thérapeutique des traumatismes oculaires, le spécialiste a assuré que "quelle que soit leur nature, les services hospitaliers sont en mesure de les prendre en charge et de les réparer", ces derniers étant dotés des "moyens nécessaires pour y faire face".

"La seule situation face à laquelle nous n'avons pas de solution, c'est lorsque nous avons un œil explosé. A défaut de redonner vie à cet organe, nous ne pouvons que son remplacement par une prothèse oculaire", a-t-il relevé.

Abordant, par ailleurs, le volet de la greffe de la cornée qui était problématique par le passé, le président de la SAO a affirmé que cette préoccupation "ne se pose plus aujourd'hui", précisant que le service dans lequel il exerce "reçoit les greffons de manière régulière et au fur et à mesure des besoins".

Nombre de thématiques sont programmées à l'occasion de ce Congrès, portant entre autres, sur "La terminologie et la classification des traumatismes oculaires", "Les traumatismes oculaires pénétrants chez l'enfant", et "Les particularités de la réparation juridique des traumatismes orbitaires chez l'enfant".

WILaYaS DU SUD:

Faciliter l'activité agricole en procurant l'énergie et les engrais

Le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab a affirmé, jeudi à Alger, que son département œuvrait à faciliter et à développer l'activité agricole dans le grand Sud en le raccordant à l'énergie et en procurant les engrais.

Dans son allocution prononcée lors d'une Journée d'études organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, portant sur la carte des potentialités rurales au niveau des wilayas du Sud, M. Arkab a précisé qu'un cadre de travail avait été défini pour faciliter la coopération entre les secteurs de l'Energie et de l'Agriculture, permettant l'exploitation des hydrocarbures et des terres agricoles sur les mêmes superficies, après la mise en place d'une Commission technique conjointe pour faciliter "la cohabitation" entre les projets agricoles stratégiques et les activités liées aux hydrocarbures.

Cette Commission comprend des représentants du ministère de l'Agriculture et le Développement rural, de l'Industrie et des mines, de Sonatrach et l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT), ajoute le ministre.

M. Arkab a expliqué que la mission de cette commission consistait en "l'identification et la mise en œuvre de solutions de coopération pour assurer l'opération d'une façon harmonieuse", faisant référence, dans ce contexte au projet de pôle agricole spécialisé dans la culture de la betterave sucrière



dans la wilaya d'El Menia. D'un autre côté, M. Arkab a affirmé que les ressources nécessaires ont été procurées par le Groupe Sonelgaz pour garantir le raccordement des exploitations agricoles à l'électricité dans le but de connecter 100.000 exploitations, où 57.000 exploitations ont été raccordées jusqu'à présent.

Un autre programme a été tracé pour raccorder 10.466 autres fermes avant la fin de 2024, selon le ministre, pour atteindre ainsi un taux de raccordement de 70% du nombre total des fermes concernées dans trois wilayas du sud du pays, avec 3.300 raccordement dans chaque wilaya, à savoir Adrar, El Oued et Timimoune.

Le secteur œuvre à fournir l'énergie pour pomper l'eau souterraine dans les régions du sud, ainsi que pour fournir les données géologiques des résultats des opérations de forage, qui ont découvert les eaux souterraines lors des campagnes de prospection du pétrole et du gaz, a-t-il ajouté. Sonatrach s'est également lancée dans la production d'engrais,

seule ou en partenariat, avec une capacité de production atteignant actuellement 3,76 millions de tonnes/an d'ammoniac, et 3,45 millions de tonnes/an d'urée, auxquels s'ajoute une capacité totale de production atteignant 980.000 tonnes de différents types d'engrais, selon le ministre.

Pour rappel, cette réunion, dont les travaux se sont poursuivis à huis clos après les allocutions d'ouverture des ministres, s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural,

Youcef Cherfa, et en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal et de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, ainsi que de six (6) walis des wilayas du sud, et de représentants de plusieurs ministères et de PDG d'entreprises publiques activant dans les secteurs de l'Energie et de l'Agriculture.

Rumeur Sur La Fermeture De L'USINE Fiat D'Oran:

Le ministère de l'industrie dément la fermeture de l'usine



Hier, jeudi 16 mai, une rumeur selon laquelle l'usine Fiat d'Oran est temporairement fermée en raison d'une enquête sur le vol de 132 moteurs de voitures d'une valeur de 600 000 dinars chacun (60 millions de centimes) a fait le tour des réseaux sociaux algériens.

Réagissant à cette rumeur qui a

suscité moult réactions, questions et commentaires, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a publié un communiqué dans la soirée du même jour dans lequel il qualifie l'information de "rumeur sans fondement".

"Nous avons constaté, dénonce le ministère, qu'une fausse information a circulé sur les

réseaux sociaux, prétendant que l'usine Fiat d'Oran a été temporairement fermée en raison du vol de 132 moteurs".

"Le ministère, poursuit le document, dément cette information et souligne qu'il s'agit d'une rumeur sans aucun fondement", tout en affirmant que "l'usine Fiat poursuit actuellement son activité sans

aucun incident signalé", conclut le communiqué.

En outre, le communiqué du ministère de l'Industrie a déploré le fait que les auteurs de la rumeur ont associé à leurs différentes publications la photo du ministre, Ali Aoun.

Près de 160 000 véhicules importés en Algérie en 2023

Le ministre de l'Industrie, Ali Aoun, a annoncé que l'Algérie a importé 159 037 véhicules (dont 137 982 véhicules touristiques, utilitaires et légers) au titre des quotas que son département a accordés pour l'année 2023 à 24 concessionnaires.

Si ce chiffre montre une reprise du marché automobile après une longue période de stagnation, le ministre a déploré les pratiques illégales de certains concessionnaires qui ont lésé des clients, notamment à travers le non-respect des délais de livraison.

Face à ces agissements, le ministère a créé une plateforme numérique de traitement des réclamations des clients. Et celle-ci a déjà enregistré près de 20 000 requêtes. Les concessionnaires fautifs ont reçu des mises en demeure. En cas de récurrence, ces derniers pourraient voir leurs agréments retirés.

Concernant l'intégration locale des composants automobiles, A. Aoun a réaffirmé l'objectif de créer un tissu de sous-traitance performant. Il a toutefois nuancé l'importance de l'origine des pièces, soulignant que "l'essentiel est la fabrication, quelle que soit la provenance de la pièce".

Cette déclaration met ainsi en lumière la volonté des autorités algériennes de relancer le secteur automobile tout en veillant à la protection des consommateurs et à la promotion de la fabrication locale.

CoNStRUCtIoN De VéHICULES:

Un décret exécutif sur les conditions d'exercice de l'activité publié au JO

Un décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n 22-384 du 17 novembre 2022 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules a été publié au journal officiel n33.

Il s'agit du décret exécutif n 24-159 du 12 mai 2024, signé par le Premier ministre Nadir Larbaoui. Ce texte stipule dans son article 7 que le dossier requis pour l'obtention de l'autorisation préalable, comprend, outre la demande d'obtention de l'autorisation, le cahier de charges, une déclaration de probité, une copie des statuts de la société, le numéro d'identification fiscale, le numéro du registre de commerce électronique, la présentation d'un protocole ou d'un accord de partenariat, le cas échéant.

Cet accord, précise le décret, indique que l'investissement projeté s'inscrit dans le cadre d'un partenariat industriel entre un ou plusieurs investisseur (s) algérien (s) et un ou plusieurs partenaire (s) étranger (s) dont le constructeur propriétaire de la ou des marque (s), les niveaux de production projetés par type et modèle et par étape en volume de production, la liste des ensembles, sous-ensembles et accessoires à importer et ceux à fabriquer localement par étape. Selon l'article 30, et dans le cas de non atteinte des taux d'intégration par étapes, il est



accordé au constructeur, pour le modèle de véhicule concerné, un délai supplémentaire de douze (12) mois pour chaque étape avec une réduction de 25% de son programme annuel d'approvisionnement, calculée sur la base de celui approuvé pour l'exercice précédent, avec déduction des ensembles, sous-ensembles et accessoires importés restant non assemblés. Si au terme du délai supplémentaire, énonce le décret exécutif, le constructeur n'atteint pas les taux d'intégration fixés, son programme d'approvisionnement sera gelé pour le modèle de véhicule concerné jusqu'à la réalisation dudit taux d'intégration. Les services habilités du ministère chargé de l'industrie sont

tenus d'effectuer des visites sur les sites de production des constructeurs et, le cas échéant, des sous-traitants, pour vérifier le respect des taux d'intégration par étape exigés aux constructeurs de véhicules.

Sont dispensés de l'obtention de l'autorisation préalable les opérateurs détenteurs d'agrément, conformément aux dispositions réglementaires antérieures, les opérateurs ayant déjà réalisé leurs investissements, qu'ils soient entrés en exploitation ou non, avant la publication du présent décret, ainsi que les opérateurs disposant d'investissement en cours de réalisation, avant la publication du présent décret et disposant des infrastructures et équipements nécessaires

à l'exercice de l'activité de construction de véhicules.

Selon l'article 33 du même décret, les opérateurs détenteurs d'agrément doivent se conformer aux dispositions du nouveau décret et souscrire au cahier des charges annexées, excepté la condition exigée aux postulants à l'exercice de l'activité de construction de véhicules de tourisme et utilitaires légers.

Le dossier exigé à ces mêmes opérateurs pour l'obtention de l'agrément est composé d'une demande d'obtention de l'agrément, le cahier des charges annexé au nouveau décret, comportant la fiche d'engagement, datée, signée et paraphée par l'investisseur postulant et portant la mention "Lu et approuvé", la déclaration

de probité établie par le dirigeant personne physique, conformément au modèle joint en annexe du présent décret, une copie des statuts de la société et les modificatifs y afférents, le cas échéant, le numéro d'identification fiscale, une copie du registre de commerce électronique, un document précisant la ou les marque (s) de véhicules à produire, délivré par l'organisme habilité ou le constructeur étranger propriétaire de la ou des marque (s), le cas échéant.

Il s'agit aussi d'une étude technico-économique, mise à jour, des justificatifs attestant le démarrage de l'opération de réalisation ou l'achèvement de la réalisation de l'investissement ou sa mise en exploitation avant la publication du présent décret, des documents attestant de l'existence des infrastructures et des équipements nécessaires installés dédiés à la construction de véhicules, et le contrat de partenariat ou tout autre document de partenariat, le cas échéant, entre l'investisseur ou les investisseurs algérien(s) et le partenaire ou les partenaires étranger(s), dont le constructeur propriétaire de la ou des marque(s) précisant les engagements pris par les parties concernées par l'investissement réalisé.

aNNaba / HommaGe**Le wali, Abdelkader Djellaoui rend hommage à la famille du Chahid "Belaid Belkacem"****R.C**

En marge de la session de l'Assemblée populaire de wilaya, la famille du martyr "Belaid Belkacem" a été honorée le

wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, assisté du P/APW, et ce en présence de la famille du martyr par et de la famille révolutionnaire, des autorités civiles et militaires. Ce martyr, considéré comme

l'un des héros de la révolution bénie de libération à Annaba, est né en 1920 dans la ville de Mila, dans une famille de classe moyenne, décédé dans la région de Bougantas le 24 janvier 1957..

aNNaba / aPC**Clôture des séances de formation au profit des présidents des conseils populaires municipaux****R.C**

La formation initiée au profit des chefs des conseils populaires municipaux qui a duré cinq (5) jours, soit du 12 au 16 mai 2024, s'inscrivant dans le programme organisé par le ministère de l'Intérieur, s'est achevée, jeudi dernier, en présence d'un représentant de la Direction de la culture. Cette formation a été axée sur les mécanismes juridiques pour la protection du patrimoine culturel.

aNNaba / ParteNarlat**Signature d'une convention entre le CRE et l'ONML pour le développement scientifique et technologique****Mazouzi Fatma Zohra**

Le Centre de Recherche en Environnement (CRE) d'Annaba, et la Direction Générale d'Office National de Métrologie Légale (ONML) ont tenu une réunion de travail importante, jeudi passé, au terme de laquelle fut signée une convention dans le domaine de la coopération des potentiels en vue de coopérer en matière de recherche et d'innovation. Ont assisté à ce conclave, la Directrice du CRE, Professeur Bouslama Zihad, Bradji, Directrice générale de l'ENR Oran,

Khiter Ilyes de la DG-RSDT, Secrétaire Général du CRE, Benkhamallah Tarek, Directeur de la division modélisation et changement climatique, Dr. Cheniti Hamza et le chercheur associé Bousba Hossem. Selon madame Bouslama Zihad, Directrice du CRE d'Annaba Cette étape est prometteuse pour le développement scientifique et technologique dans le domaine de la métrologie légale et de l'environnement vis-à-vis du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et pour notre pays.

aNNaba / LUtte CoNtre La DroGue**Saisie de plus de 4 kg de kif traité et une arrestation****Imen.B**

Dans le cadre de la lutte quotidienne contre la criminalité, le service régional de lutte contre le trafic illicite de drogues (SRLTIS) a réussi un véritable coup de filet en procédant à l'arrestation

d'un narcotrafiquant aux antécédents judiciaires, âgé de 44ans qui s'adonnait à la vente et au trafic de la drogue. Ces derniers ont réussi à s'emparer de près de 4.345kg de kif traité ainsi que d'un véhicule touristique. Cette opération s'inscrit dans

le cadre des efforts déployés par les éléments de la police pour lutter sans relâche contre le trafic de la drogue et des psychotropes. Le mis en cause, a été placé en détention provisoire en attendant l'instruction judiciaire de cette affaire.



aNNaba / PrÉParatIFS

DU toUr De CYCLISMe

Lancement de travaux d'entretien des chaussées pour assurer la sécurité du parcours des cyclistes

S.Y

La ville d'Annaba se prépare à accueillir avec enthousiasme le tour de cyclisme prévu du 20 au 22 juin 2024. Par anticipation de cet événement sportif d'envergure, des travaux d'entretien des chaussées ont été entrepris afin de garantir la sécurité et le confort des participants.

L'une des principales mesures prises consiste à améliorer l'état des lieux des routes du circuit emprunté par les cyclistes. Des revêtements ont été opérés dans la trajectoire du circuit, notamment à l'entrée de la ville d'Annaba, précisément à Mokta, sur la RN 44. Cette initiative vise à offrir un trajet assurant, permettant aux cyclistes de concourir en toute sécurité en préservant un bon niveau de performance. Cependant, en vue de répondre aux exigences de sécurité, des réserves ont été émises par la commission chargée de l'organisation de cet événement. Ces réserves ont trait à la nécessité de niveler les couvercles des regards au niveau des points stratégiques de l'itinéraire, existants en face de l'entrée du port, sur la route nationale 44, à Mokta, ainsi que



ceux en face de la station du port. La prise en charge de ces réserves permettra d'éviter tout risque d'accident et d'assurer la fluidité de la course. Le Tour cycliste à Annaba promet d'être un événement séduisant, réunissant des cyclistes de talent et les amoureux du cyclisme.

aNNaba / ProteCtioN

De L'eNVIroNNemeNt

Les bénévoles de Green Bike mènent une campagne de nettoyage sur le site de repos à Ain Achir

Imen.B

Sur initiative de l'association de « Green Bike » et des bénévoles, une campagne de nettoyage a été organisée, hier, au niveau de l'espace de repos de Ain Achir qui se trouve en piteux état. En effet, les volontaires ont procédé au nettoyage de cet espace de jeux pollué par la présence de déchets ménagers. Les espaces de jeux ou de repos sont souvent exposés à des actes d'incivisme de la part de certains visiteurs irresponsables. Outre les déchets ménagers et autres débris hétéroclites, des centaines de bouteilles en plastique ou des canettes en métaux ont été ramassées sur le sable. Cette action qui se poursuit a atteint un taux de ramassage d'au moins vingt sacs de déchets. Cette initiative, vise à sensibiliser la population à s'impliquer par des actes de bénévolat à la préservation des espaces verts et des endroits publics de sorte à protéger l'environnement. Il est impératif, que les habitants et même les visiteurs durant la période estivale fassent preuve de plus de civisme et se donnent la peine de jeter leurs déchets dans les bacs mis à leur



disposition. Green Bike qui signifie vélo vert, est une association club qui milite pour une vie saine et un environnement propre. Les membres, amateurs de vélo, font de chaque sortie une action citoyenne en remplissant un sac de déchets. Au fil des jours, les opérations Green Bike sont devenues virale sur les réseaux sociaux.

aNNaba / CommerCe

La DCP multiplie les actions de contrôle d'hygiène et des prix au niveau de plusieurs commerces

Imen.B

Les services de la DCP relevant de la wilaya d'Annaba ont mené récemment une série d'actions visant à surveiller les conditions d'hygiène et pratiques des prix de certains commerces, notamment les boucheries, magasins d'alimentation générale ainsi que les vendeurs de fruits et légumes. Ces mesures, sont prises en application des directives du wali, visant à garantir la qualité et la sécurité des produits alimentaires commercialisés. En effet, les équipes de la Direction du Commerce ont réalisé une série d'interventions de sensibilisation, lesquelles avaient pour objectif d'informer les commerçants au sujet des règles et réglementations en vigueur concernant l'exposition de produits hors de l'enceinte des locaux commerciaux. Ces actions répressives soulignent l'engagement ferme des autorités locales à préserver la qualité des produits vendus sur le marché et à assurer la protection des consommateurs.



aNNaba / CNaS

Clôture des activités de sensibilisation contre la toxicomanie

S.Y

Dans le cadre de la lutte contre la toxicomanie et la consommation de psychotropes, une série d'activités de sensibilisation a été organisée au sein des universités. L'objectif principal de ces journées était d'informer et de sensibiliser les étudiants aux dangers associés à la consommation de la drogue. Parmi les étapes marquantes nous citerons les sorties sur terrain, organisées par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Travailleurs Salariés, avec l'installation d'un stand itinérant à l'université Badji Mokhtar de Sidi Amar. La dernière sortie a mis en exergue



l'importance de la sensibilisation des adolescents et adultes sur les risques liés à la toxicomanie et à l'accoutumance lors de leur parcours universitaire. Durant ces rencontres, les étudiants ont été informés des conséquences néfastes de la consommation de drogues sur leur santé physique et mentale, ainsi que sur leur réussite universitaire et leur future carrière professionnelle. Les intervenants ont souligné l'importance de promouvoir une culture de rejet de ces vices cuisants, tout en encourageant les étudiants à adopter des comportements sains et à recourir à une psychologue en cas de nécessité.

ANNABA / ASSOCIATION**L'APOCE met en garde contre l'addiction aux écrans des appareils électroniques chez les enfants**

Imen.B

Désormais, il n'y a plus aucun doute, tous les avis scientifiques convergent pour affirmer que l'utilisation intensive des gadgets électroniques peut avoir des effets irréversibles sur la personnalité en construction d'un enfant. En effet, l'association de la protection des consommateurs (APOCE) donne son avis sur une question cruciale de société et d'actualité. Les parents qui abandonnent leurs enfants devant les écrans, plus d'une heure par jour,

sans contrôle, commettent une grave négligence. En effet, la plupart des petits accros éprouvent un problème de concentration à l'école. Ils deviennent possessifs, anxieux, impulsifs et victimes de crises de colère et partisans du moindre effort ; retard de langage, troubles du sommeil, baisse de l'acuité visuelle et retard dans le développement du cerveau sont au quotidien signalés par les spécialistes. Trop exposés aux écrans, les enfants passent devant une enfance plus déséquilibrée. La sonnette d'alarme est tirée.

La responsabilité des parents est plus que jamais pointée du doigt. Il s'agit-là d'un nouveau phénomène qui prend de l'ampleur dans notre société. Par manque d'autorité ou pour avoir la paix, de nombreux parents laissent faire. Aucune limitation des horaires d'utilisation des réseaux sociaux et autres jeux en ligne n'est imposée. Résultat : les outils numériques prennent trop de place dans la vie familiale. Exit la lecture, les échanges et les jeux parents-enfants. Le secteur de l'éducation interpelle les parents afin de limiter cette addiction



aux écrans des téléphones portables, des tablettes et des téléviseurs, à leurs progénitures,

qui aujourd'hui, est devenue un vrai fléau qui n'épargne ni les adultes, ni les enfants.

ANNABA / EDUCATION NATIONALE**En prévision des examens de fin d'année, nettoyage intensif des centres d'accueil**

S.Y

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du wali, Abdelkader Djellaoui, et des directives de la wali-déléguée, Bouchachi Ouassila, de la

circonscription administrative "Benaouda Benmostefa" (Ex-Drâa Errich), les préparatifs liés aux examens de fin d'année se sont intensifiés ces derniers jours. Les travailleurs de l'entreprise d'enfouissement technique de la wilaya

d'Annaba ont accentué leurs efforts dans ce sens. Cette initiative, supervisée par le premier responsable de l'organisme, vise à garantir un environnement propice aux candidats des examens BEM et BAC. Les établissements

scolaires "Amara Bachir", "Boujemaa Rabah", et "Gouasmi Bachir" ont été les principaux concernés par cette opération d'entretien et de nettoyage, menée en collaboration avec la commune d'Oued El Aneb.

**ANNABA / SIDI SALEM****Réaménagement du bureau de poste pour une amélioration des prestations de services**

S.Y

En application des directives du wali, lors de la première session ordinaire du conseil populaire de la wilaya, concernant l'état des lieux du bureau de poste de Sidi Salem, notamment la façade du guichet automatique de billets (GAB), des travaux de rénovation des façades extérieures du bureau de poste

de Sidi Salem ont été réalisés ainsi que le réaménagement de la façade abritant le GAB. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à améliorer les services postaux dans la région. En effet, le réaménagement de l'espace extérieur du bureau de poste vise à offrir un environnement plus accueillant aux usagers, tout en mettant l'accent sur l'importance de l'accessibilité

et de la modernisation des structures. La rénovation des façades du bureau de poste et du GAB contribuera à renforcer l'image de l'organisme postal et à garantir de meilleures conditions d'accueil des clients. De plus, cela témoigne de l'engagement des autorités locales à répondre aux sollicitations de la population locale en matière de services postaux.

**Individu disparu depuis 30 ans à Djelfa : Placement de 6 mis en cause sous mandat de dépôt**

Le juge d'instruction près la Cour de Djelfa a ordonné, jeudi, le placement de 6 mis en cause sous mandat de dépôt et de deux autres sous contrôle judiciaire dans l'affaire de l'individu disparu depuis presque 30 ans, a indiqué un communiqué de la Cour. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et suite au communiqué de presse

du 14 mai 2024, relatif à l'affaire du dénommé (B. A.), disparu depuis presque de 30 ans, retrouvé récemment, le Procureur général près la cour de Djelfa informe l'opinion publique qu'en date du 16 mai 2024, les parties impliquées dans l'affaire ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'El Idrissia, lequel a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire contre le principal

accusé (B. A.) pour les chefs d'accusation d'enlèvement et de séquestration d'une personne, sans ordre des autorités compétentes et en dehors des cas où la loi le permet, traite d'êtres humains en situation de vulnérabilité, faits prévus et punis par la loi 20-15 du 30 décembre 2020 relative à la prévention et à la lutte contre les infractions d'enlèvement des personnes et la loi 23-04 du 7 mai 2023 relative à la

prévention et à la lutte contre la traite des personnes", précise le communiqué. "Quant aux accusés répondant aux initiales de (B. S.), (B. H.), (B. M.), (B. Dj.), (B. T.), (B. H.) et (Y. L.), ont été poursuivis pour non dénonciation aux autorités compétentes, fait prévu et puni par les mêmes lois", ajoute la même source. "Après l'interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné le placement sous



mandat de dépôt des accusés (B. A.), (B. S.), (B. H.), (B. M.), (B. Dj.) et (B. T.), et la mise sous contrôle judiciaire des accusés (B. H.) et (Y. L.)", conclut la même source.

En Côte d'Ivoire, les accusés de l'attentat de Grand-Bassam de retour devant le tribunal

Condamnés en première instance à la prison à perpétuité, les prévenus doivent être jugés en appel pour leur participation présumée à l'attaque qui avait fait 19 morts dans la station balnéaire en 2016 selon le monde.fr.

Huit ans après les faits et un an et demi après leur procès en première instance, les accusés de l'attentat terroriste de Grand-Bassam sont de retour devant la justice ivoirienne. Du moins en partie. Comme lors du premier jugement en 2022, quatre hommes sont attendus, vendredi 17 mai, sur les bancs de la cour d'appel : Hantao Ag Mohamed Cissé, Sidi Mohamed Kounta, Mohamed Cissé et Hassan Barry. Les quatorze autres inculpés sont détenus au Mali ou en cavale.

L'attaque, qui avait fait 19 morts (dont sept civils ivoiriens et quatre français) et 33 blessés dans la station balnéaire de Grand-Bassam le 13 mars 2016, avait été revendiquée par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Une tuerie présentée comme



un acte de représailles contre les opérations antidjihadistes françaises « Serval » au Mali et « Barkhane » au Sahel, mais aussi contre la Côte d'Ivoire, accusée d'avoir livré des membres d'AQMI aux autorités maliennes. En première instance, le juge Charles Bini avait suivi le réquisitoire du procureur de la République et condamné à la prison à perpétuité dix des 18 accusés, dont les quatre présents, malgré leurs dénégations et des lacunes dans le dossier d'instruction pointées par leurs

avocats. L'un d'entre eux, Eric Saki, avait alors qualifié ses clients de « présumés terroristes », des « boucs émissaires idéaux » destinés à « payer à la place des autres pour faire un exemple ». Pour leur procès en appel, l'avocat plaidera de nouveau l'acquiescement « parce que les éléments du dossier vont dans ce sens », estime-t-il.

Le cerveau de l'attaque, le Malien Kounta Abdallah dit « Kounta Dallah », est toujours en fuite. Et, plaide la défense, les accusés présents n'ont été que les

« petites mains » du commando. Mohamed Cissé est poursuivi pour avoir servi de chauffeur à Kounta Dallah, Sidi Mohamed Kounta pour l'avoir hébergé à Abidjan. Hantao Ag Mohamed Cissé aurait effectué des repérages sur la plage de Grand-Bassam en amont de l'attentat ; une excursion qu'il ne nie pas mais qu'il présente comme un simple séjour touristique. Le dernier accusé, Hassan Barry, a convoyé des armes par voie routière depuis le Mali.

« Une formalité »

La justice ivoirienne n'est pas parvenue à mettre la main sur les principaux coupables. Kounta Dallah est introuvable depuis 2016. Le Malien Mimi Ould Baba a quant à lui été arrêté dans son pays par des militaires français de « Barkhane », en 2017, et incarcéré à Bamako. La justice ivoirienne n'avait pas requis sa présence lors du procès en première instance parce que son extradition vers les Etats-Unis – où il est poursuivi pour sa participation supposée aux

attaques du 15 janvier 2016 à Ouagadougou – était jugée imminente. Elle n'a finalement jamais été annoncée. Condamné à perpétuité par contumace, Mimi Ould Baba ne devrait pas non plus assister à son procès en appel.

Les parties civiles – dont des Français, qui suivront de nouveau le procès en direct par visioconférence – espèrent voir les dommages et intérêts accordés en première instance confirmés par le tribunal, ce qui ouvrirait le droit à la réparation du préjudice qu'elles attendent depuis huit ans. Sont concernés au premier chef les survivants de l'attaque, dont certains souffrent encore de séquelles physiques ou psychologiques, et les familles des victimes ; mais aussi les propriétaires d'établissements hôteliers endommagés ou partiellement détruits par les impacts de balles, comme l'Etoile du Sud et la Paillote, qui ont rapporté à la barre avoir subi une forte baisse de fréquentation depuis l'attaque.

En Nouvelle-Calédonie, l'économie affronte un cataclysme

Après une quatrième nuit de violences à Nouméa, rien ne semble pouvoir arrêter la destruction du tissu économique néo-calédonien. Le gouvernement a réuni une cellule de crise, jeudi, pour établir un premier état des lieux, selon le monde.fr.

Au petit matin, mardi 14 mai, cette cheffe d'une petite entreprise de la banlieue de Nouméa pouvait à peine parler en regardant les restes encore fumants de l'investissement de toute sa vie. Elle fait partie des premières touchées par

les violences qui déchirent la Nouvelle-Calédonie depuis lundi soir. Elle est cependant loin d'être seule.

Au lendemain de la première nuit, l'archipel s'est réveillé abasourdi par l'ampleur des destructions, qui ont essentiellement touché des dizaines d'entreprises, incendiées ou pillées. En marge du nombre de morts qui ne cesse de s'alourdir, l'économie néo-calédonienne a déjà basculé dans le précipice.

L'ordre du jour de la première réunion de la cellule de crise dédiée à la question économique

organisée, jeudi 16 mai, par le gouvernement, en présence des représentants patronaux, s'est rapidement concentré sur l'urgence. Le défi consiste à continuer d'alimenter les 180 000 personnes que compte l'agglomération nouméenne, après que « 80 % à 90 % du circuit de distribution ont été anéantis », selon David Guyenne, le président de la chambre de commerce et d'industrie.

« Une centaine d'entreprises détruites »

L'heure n'est pas encore à la reprise de l'activité, et les

patrons savent que le réveil sera dur. La chambre de commerce et d'industrie a estimé le coût des dégâts à près de 200 millions d'euros, à ce jour. Selon la chambre, rapporté à l'Hexagone, le montant s'élèverait proportionnellement à quelque 40 milliards d'euros. Une estimation qui ne prend pas en compte les dommages subis par les infrastructures publiques, ainsi que les pertes d'exploitation depuis l'arrêt quasi-complet de la machine économique, mardi. Et ce bilan reste provisoire. La présidente loyaliste de la

province Sud, Sonia Backès, demande un soutien de l'Etat à hauteur de 150 millions d'euros dans « un fonds exceptionnel de reconstruction ».

« Nous allons passer une quatrième nuit sans moyens de protection. Plus d'une centaine d'entreprises ont été totalement détruites et cela continue jour après jour, nuit après nuit », détaille au Monde Mimsy Daly, la présidente du Medef Nouvelle-Calédonie. Selon elle, ce sont « 1 500 à 2 000 personnes [qui sont] sur le carreau ».

ProCÈS De KobanÉ :

La justice turque condamne lourdement plusieurs responsables politiques prokurdes

Le charismatique chef de file du parti de gauche HDP déjà incarcéré, Selahattin Demirtas, écope de quarante-deux ans de prison. La centaine d'inculpés étaient accusés de crimes terroristes, en lien avec les marches organisées en 2014 en soutien aux habitants de la ville syrienne de Kobané, assiégée par l'Etat islamique selon le monde.fr.

Le verdict de la Haute Cour pénale d'Ankara a été lu, jeudi 16 mai, par son président devant

une immense salle d'audience soudainement vide. La centaine d'avocats des 108 inculpés dans ce que tout le monde appelle ici le « procès de Kobané », du nom de cette ville frontalière kurde-syrienne, avait, peu avant l'annonce, décidé de se lever et de quitter le tribunal en signe de protestation contre une accusation « exclusivement politique », « arbitraire » et « sans base juridique ni légale ». Les défenseurs ont rejoint les membres des familles des accusés et les délégations d'élus

de l'opposition venus dénoncer l'acharnement judiciaire du pouvoir et l'instrumentalisation du droit.

Pendant près d'une heure, les condamnations et les années de prison se sont ainsi égrenées par ordre alphabétique et de manière presque répétitive devant des rangées de chaises : Ahmet Türk, maire kurde de Mardin, dix ans d'incarcération pour « appartenance à une organisation terroriste armée » ; Figen Yüksekdağ, ancienne coprésidente du parti de gauche

prokurde HDP (aujourd'hui rebaptisé DEM), trente ans et quatre mois de prison ; Gültan Kisanak, ex-maire de Diyarbakir, douze ans, mais libérable, compte tenu de la détention subie avant le verdict, avec l'interdiction toutefois de quitter le territoire ; Selahattin Demirtas, ancien coprésident du parti de gauche prokurde HDP (aujourd'hui rebaptisé DEM) et ex-candidat à la présidentielle, quarante-deux ans de prison incompressible, condamné pour 47 chefs

d'inculpations, notamment pour atteinte à l'unité de l'Etat. La liste est interminable.

Tel est l'épilogue d'un procès qui aura duré près de quatre ans et nécessité 83 audiences. L'affaire était suivie de près en raison de la personnalité politique des accusés, de leur nombre, mais aussi de l'importance des événements qui se sont déroulés au moment des faits incriminés et du contexte dans lequel aujourd'hui ils sont jugés.

En Inde, le culte de Modi, principal argument de la campagne du BJP

Le Parti du peuple indien espère remporter pour la troisième fois d'affilée les législatives, qui prendront fin le 1^{er} juin. S'appuyant sur la popularité du premier ministre et la haine antimusulmane pour séduire les électeurs, il reste très évasif quant à son programme selon le monde fr. Il a déployé le grand jeu, pour montrer qu'il est le plus populaire, mais aussi le plus dévot des hindous. Parade en voiture sur 6 kilomètres sous une pluie de pétales de fleurs, cérémonie religieuse dans un temple dédié au dieu Shiva, très vénéré des hindous, immersion dans le Gange... Narendra Modi a conclu, lundi 13 mai, dans

la ville sainte de Bénarès (Varanasi), sa circonscription, la quatrième des six phases de vote des élections législatives. Le marathon électoral doit s'achever le 1^{er} juin, pour des résultats attendus le 4 juin. La grande majorité des votes, qui ont déjà eu lieu dans les principales circonscriptions, sont enregistrés dans les machines électroniques et, même si les sondages se sont arrêtés le temps du scrutin, l'atmosphère a changé depuis les premiers jours de la campagne, où la victoire de Modi semblait inévitable. Le premier ministre, 73 ans,

qui espère conquérir un troisième mandat d'affilée, a personnalisé à l'extrême ces élections générales. Le Parti du peuple indien (BJP, au pouvoir) a quasi disparu du paysage de la campagne indienne. Il ne reste qu'une seule figure, celle du premier ministre, qui monopolise les estrades et l'attention des médias. Il tient chaque soir un meeting dans les circonscriptions en lice. Tout juste émergent encore en arrière-plan deux personnages symboliques de l'extrême droite, le ministre de l'intérieur, Amit Shah, et le chef de gouvernement de l'Uttar Pradesh, moine fondamentaliste, Yogi



Adityanath. Même le manifeste du BJP porte son nom : « Les garanties de Modi ». Pourtant, après quatre semaines de battage, la confiance du camp au pouvoir s'est étiolée. Le climat est fort différent de

ceux de 2014 et de 2019, quand le BJP et son dirigeant écrasait tout sur leur passage, portés par une immense vague de soutien, la moditva ou « modimania », face à une opposition divisée et affaiblie.

Au Kazakhstan, le procès d'un féminicide ravive le débat sur les violences domestiques

L'ancien ministre de l'économie Kouandyk Bichimbaïev est condamné à une lourde peine de prison pour le meurtre de sa femme, devenue symbole féministe dans tout le pays selon le monde fr. Impossible d'ignorer qui est Saltanat Noukenova, que l'on désigne uniquement par son prénom au Kazakhstan. Originaire de Pavlodar, dans le nord du pays, « Saltanat » aurait fêté ses 32 ans cette année si elle n'avait pas été assassinée par son mari, dans la nuit du 8 au 9 novembre 2023. Ivre, l'homme l'accusait de l'avoir trompé, et l'a battue à mort, à mains nues, dans un

restaurant huppé d'Astana qui lui appartient – là même où les deux époux avaient célébré leur mariage moins d'un an plus tôt. Si la mort atroce de Saltanat Noukenova a retenu l'attention du pays tout entier, c'est que le mari en question est un ancien homme d'Etat, Kouandyk Bichimbaïev, ex-ministre de l'économie. Cet homme d'affaires de 44 ans, condamné par le passé pour corruption, mais gracié par l'ancien président Noursoultan Nazarbaïev en 2019, a de nouveau fait face à la justice lors d'un procès historique, à l'issue duquel il a été condamné, le 13 mai, à une peine de vingt-quatre

ans de prison pour « torture » et « meurtre particulièrement cruel » ; du jamais vu pour un féminicide au Kazakhstan. La scène, d'une violence inouïe, avait été filmée par les caméras de surveillance du restaurant, dont les vidéos ont été diffusées lors du procès. Ces images accablantes ont provoqué les larmes et les cris des proches de Saltanat Noukenova au tribunal d'Astana. A l'issue des plaidoiries, l'accusé a admis être coupable de la mort de sa femme, mais « pas de meurtre prémédité ». Un air de #metoo Ce féminicide a ému et passionné le Kazakhstan et les autres républiques d'Asie centrale, jusqu'en Russie.

Comme un feuilleton, deux millions de spectateurs quotidiens ont pu suivre le procès en direct depuis le 24 mars, diffusé en russe sur la chaîne YouTube de la Cour, à la demande de M. Bichimbaïev, persuadé que son éloquence attirerait la clémence des jurés. Mais l'opinion publique s'est rangée du côté de Saltanat Noukenova : le procès a révélé les coups et blessures qu'il infligeait à sa femme dès le début de leur mariage, ainsi que le harcèlement et le chantage affectif qu'il exerçait sur elle, l'isolant de ses amis et sa famille. Le déballage médiatique de la vie de ce jeune couple, heureux en apparence, est révélateur

du fléau des violences domestiques au Kazakhstan, même au sein de l'élite du pays. Selon l'ONU, chaque année, 400 femmes comme Saltanat Noukenova y sont tuées par leur conjoint. En 2017, les violences domestiques ont été retirées du code pénal pour être transférées au code administratif, réduisant la peine des agresseurs à une légère amende, voire quelques jours de détention. Résultat : les actes de violences domestiques ont triplé en l'espace de cinq ans et, en 2023, près de 100 000 plaintes de violences domestiques ont été recensées par le ministère de l'intérieur pour une population d'à peine 20 millions d'habitants.

eUroPÉEeNNeS :

Marine Le Pen se dit ouverte à un débat si Emmanuel Macron met sa démission « sur la table »

La possibilité d'un débat entre la triple candidate à l'Elysée et son actuel pensionnaire a été évoquée dans la presse ces derniers jours, sans pour autant que M. Macron ne se prononce publiquement sur cette idée selon le monde fr. Marine Le Pen a assuré, jeudi 16 mai sur France 2, être prête

à débattre « avec plaisir » avec Emmanuel Macron avant les élections européennes à condition que le président mette « sur la table sa démission ou la dissolution de l'Assemblée ». « Quand on est président de la République et qu'on est censé être au-dessus des partis, soit on rentre dans le débat

partisan, soit on n'y entre pas. Mais si on y rentre, alors, à ce moment-là, il faut en tirer les conséquences si on perd les élections », a fait valoir Mme Le Pen pour justifier ses conditions. Un débat Bardella-Attal le 23 mai La possibilité d'un débat entre la triple candidate à l'Elysée

et son actuel pensionnaire a été évoquée dans la presse ces derniers jours, sans pour autant que M. Macron ne se prononce publiquement sur cette idée. Mme Le Pen avait déclaré dimanche dernier à l'Agence France-Presse ne vouloir débattre avec le chef de l'État qu'après les élections, « en

septembre ». Mais le patron du Rassemblement national, Jordan Bardella, avait fait savoir qu'elle était finalement disposée à affronter M. Macron avant le 9 juin, sans « se limiter aux sujets européens ». Un débat entre M. Bardella et le premier ministre, Gabriel Attal, est programmé le 23 mai sur France 2.

74e CoNGrÈS De La FIFa: Tête-à-tête Sadi-Motsepe à Bangkok



Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, s'est entretenu en tête à tête avec le président de la Confédération africaine de football (CAF), Dr Patrice Motsepe, la veille des travaux du 74e Congrès de la FIFA à Bangkok (Thaïlande). Naturellement, l'affaire du moment, opposant la FAF et l'USM Alger au RS Berkane et à la CAF a été l'un des sujets majeurs évoqués par Walid Sadi et le Dr Patrice Motsepe qui était assisté de son secrétaire général, Veron Mosengo Amba lors de cette réunion en Asie. Même si il ne va pas au fond des choses, le communiqué de l'instance fédérale laisse entendre que les deux hommes ont surtout parlé

de l'affaire de l'USMA. Le Sud-africain a grosso modo expliqué à Sadi que cette affaire n'influe en rien sur les relations entre la CAF et la FAF. Alors que le litige autour du maillot du RS Berkane a fini sur les bureaux du Tribunal arbitral du sport de Lausanne, les deux dirigeants ont évoqué, également "les moyens de renforcement des relations entre les deux instances", a souligné la FAF dans un communiqué. N'ayant jamais réussi à faire office de contre-poids au sein de son comité exécutif dominé outrageusement par le lobby de Lekjaa, Dr Patrice Motsepe ne risque pas d'influencer d'aucune manière que ce soit l'évolution de l'affaire en question.

S'agissant de l'affaire USM Alger-RS Berkane Les deux parties marocaines (fédération et le club de Berkane) et la CAF ont décidé de jouer la montre. Comme expliqué ici, ce trio a fait en sorte de reculer tant que possible l'étude du dossier par le TAS en obtenant un nouveau délai pour remettre leurs mémoires écrits. Fixé initialement au 17 mai, il a été reporté au 3 juin. Ce qui reporte de facto la décision du TAS de quelques semaines encore. Il ne serait pas étonnant entre temps que les parties opposées, la FAF y compris, opte pour un compromis qui évitera des sanctions pour certains et l'affront pour d'autres.

aLGÉRle-GUINÉE:

L'énième provocation de la CAF

Contesté par l'Algérie lors de la dernière CAN, après son arbitrage vicieux aux commandes de la VAR lors deux rencontres des Verts contre l'Angola et le Burkina Faso, l'arbitre international gabonais Pierre- Ghislain Atcho a été désigné par l'instance africaine pour le prochain match de l'EN prévu le 6 juin à Baraki contre la Guinée, une décision contestée par la FAF qui a saisi la FIFA pour récuser l'intéressé. L'EN va donc reprendre le chemin des éliminatoires de la CM2026 avec le risque de voir son match arbitré par l'arbitre gabonais, il faut dire que ce dernier y était pour beaucoup dans l'élimination amère de la dernière CAN dès le premier tour, la FAF a douté et il y avait largement de la place pour cela, car les décisions du Gabonais, bien assis sous sa clim dans la cabine de la VAR

à Bouaké, étaient louches. On est le 21 janvier 2024, l'EN venait de concéder un nul 2-2 contre le Burkina, la Fédération algérienne de football a décidé d'introduire une réclamation officielle contre l'arbitre de l'assistance vidéo, le Gabonais Atcho Pierre Ghislain. «La FAF a accompagné cette réclamation officielle par des photos et vidéos, à la suite des situations de penalties évidents. La VAR n'a pas branché. L'ensemble des situations litigieuses ont été transmises au secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF) Véron Monsengo-Omba qui s'est montré étonné», a expliqué Sadi, imité en conférence de presse d'après-match par le sélectionneur national de l'époque Djamel Belmadi. «Il y avait une main évidente en pleine surface, c'était un penalty



flagrant, je me permets de le signaler», avait-il indiqué. Atcho a poursuivi ses œuvres dans cette même CAN mais il

s'est très rapidement grillé en arbitrant un chaud bouillant Sénégal-Côte d'Ivoire où il a commis des erreurs qui lui ont coûté une réclamation de la Fédération sénégalaise de football, celle-ci a amené sa suspension pour le reste de la compétition. Le controversé referee gabonais est vite revenu sur scène, puisqu'il est utilisé d'une manière régulière par la CAF, il a même visité l'Algérie depuis cette CAN, à l'occasion du match des quarts de finale de la coupe de la Confédération disputé au 5-Juillet-1962 entre l'USMA et Rivers United du Nigeria, il devait être à la tête du staff de la VAR dudit match, mais il n'a pas pu le faire à cause de l'absence du matériel nécessaire, bloqué jusqu'au jour du match au niveau du port d'Oran. Atcho n'a donc pas officié le 7 avril dernier, mais la CAF a tenu à le

remettre sur scène comme arbitre directeur le 6 juin à l'occasion de la rencontre contre la Guinée, l'enjeu est de taille, d'où les craintes qui accompagnent cette désignation, cette dernière a été communiquée à la FAF depuis quelques jours, mais la FAF n'a pas annoncé la nouvelle, car elle a décidé d'écrire à la commission d'arbitrage de la FIFA tout simplement pour tenter de récuser ce referee qu'on présente comme étant un agent soumis aux directives d'un lobby qui ne porte pas l'Algérie dans son cœur. En attendant une réponse de la FIFA et de la CAF, l'Algérie fera de son mieux pour arracher la décision voulue, c'est l'une des missions du duo algérien présent actuellement au congrès de la FIFA à Bangkok.

S.M.A

merCato:

Mohamed Amoura sur les radars du LOSC

Phénomène algérien de la saison, Mohamed Amoura a agréablement surpris les observateurs d'Europe depuis son arrivée à l'Union Saint-Gilloise pour 4 millions d'euros l'été dernier. Cependant, il pourrait bien déjà quitter le club belge, suivi de très près par plusieurs équipes, dont le LOSC, qui pourrait jouer la Ligue des Champions UEFA lors du prochain exercice. Depuis plusieurs mois, Mohamed Amoura connaît une montée fulgurante en popularité. Élément clé de la formation

d'Alexander Blessin cette saison, avec 22 buts marqués et 6 passes décisives en 43 apparitions toutes compétitions confondues avec l'Union, l'attaquant de 24 ans a même contribué à la victoire de son équipe en Coupe de Belgique, son second trophée sur le Vieux Continent. Fort de ses performances de haut calibre, l'international algérien (25 sélections, 6 buts) captive l'attention des plus grandes équipes d'Europe, de l'Angleterre à l'Allemagne, en passant par la France. D'ailleurs, dans l'Hexagone, Lille se positionne

comme l'un des prétendants les plus sérieux pour s'offrir la signature du prodige algérien cet été. Selon les informations du spécialiste Sacha Tavolieri, le LOSC surveille Amoura depuis longtemps et compte bien tenter sa chance, au même titre que de grands clubs comme l'Eintracht Francfort, Wolverhampton, ou encore Liverpool. Un attaquant polyvalent pour remplacer Adam Ounas ? Depuis quelques semaines, Adam Ounas, ailier droit à Lille, ne fait plus partie du groupe professionnel et termine sa



saison avec l'équipe réserve du LOSC. Son coach Paulo Fonseca a évoqué en conférence de

presse un manque d'implication du joueur, et compte tenu de la situation, un départ d'Ounas du club est facilement envisageable, d'autant plus que son contrat touchera à sa fin en juin. Amoura pourrait-il être là pour pallier au départ de son compatriote ? Quoi qu'il en soit, le LOSC devra vendre certains de ses éléments afin de formuler une offre répondant aux attentes de la direction de l'Union Saint-Gilloise, qui ne demanderait pas moins de 15 millions d'euros pour sa pépite algérienne.

C

NATIONAL

C

FC barCeLoNe: Xavi est sous le choc

Les jours de Xavi semblent finalement comptés au FC Barcelone. En dépit de l'accord annoncé il y a trois semaines à la presse, Laporta n'a pas accepté la dernière déclaration de son entraîneur sur les finances du club et va demander son départ. Les deux hommes doivent d'ailleurs s'entretenir à ce sujet ce vendredi, au lendemain de la victoire contre

Almeria (2-0). Jusque là, le technique de 44 ans n'a eu aucun échange avec la direction. AS affirme qu'il n'est au courant de rien. Son entourage, qui serait très en colère, le décrit comme très calme mais aussi très surpris de la tournure des événements. Perplexe, il attend de rencontrer son président pour en savoir plus et mettre les choses au clair.



maNCHeSter UNItED: ça sent la fin pour Bruno Fernandes

Alors que la direction mancomunienne s'apprête à faire un grand ménage dans l'effectif cet été, la situation de Bruno Fernandes interroge. Le milieu portugais, véritable cadre du club, pourrait faire ses valises s'il ne se sent pas désiré par sa direction.

Manchester United se prépare à une vraie révolution cet été. Après une longue saison qui en aura déçu plus d'un, la direction mancomunienne sait qu'elle va devoir tout changer ou presque lors de la prochaine fenêtre des transferts. Dans ce sens, l'avenir d'Erik ten Hag est le premier gros dossier à gérer. Arrivé il y a maintenant deux ans, le tacticien néerlandais n'aura jamais su remettre les Red Devils aux premières places du football anglais. Et ses récents résultats ont quasiment scellé son sort puisqu'il devrait être licencié à l'issue de la saison. Au niveau des joueurs, Raphaël Varane a déjà annoncé son départ cet été. L'international français, dans un communiqué, avait officialisé son choix de ne pas prolonger l'aventure cet été. «Raphaël Varane a confirmé qu'il quittera



Manchester United cet été, à l'expiration de son contrat, après trois saisons passées à Old Trafford», expliquait également Manchester United de son côté. Avec la nouvelle direction en place, celle d'INEOS, le Champion du monde 2018 ne sera sûrement pas le seul cadre à quitter le navire cet été. Et ces dernières heures, la presse anglaise évoque avec insistance le départ d'un certain Bruno Fernandes. L'international portugais, qui est probablement le joueur le plus régulier de l'effectif depuis son arrivée en Premier League, est à un tournant

de sa carrière.

Un renouveau de la direction ? À en croire les informations de The Independent, Bruno Fernandes pourrait bien quitter Manchester United cet été alors que l'Inter Milan et le Bayern Munich de Thomas Tuchel s'intéressent à lui. Après la victoire face à Newcastle cette semaine, Bruno Fernandes avait d'ailleurs évoqué son avenir affirmant vouloir rester à United... ou presque. «Je serai ici tant que le club dit me vouloir. Je sens que le club veut que je fasse partie de l'avenir, donc, comme je l'ai toujours dit, je ne veux

pas être un joueur que le club ne veut pas avoir. Si pour une raison quelconque ils ne veulent pas de moi, je partirai, mais s'ils me veulent, je resterai.» Des déclarations qui font échos aux rumeurs naissantes d'un souhait d'INEOS de repartir sur un nouveau cycle en se séparant des certains cadres du club.

Dans ce sens, en conférence de presse, Erik ten Hag a tenu à rassurer les fans qui craignent de voir partir leur meilleur joueur. «Non, le club veut garder Bruno. Cela ne fait aucun doute, je pense. Je dois voir l'interview, mais, pour autant que je sache, il

aime Manchester United. Il aime les fans de Manchester United et il adore jouer pour Manchester United. C'est tout ce que je sais. Il donne toujours le meilleur de lui-même. C'est un exemple, même avec les blessures qu'il joue. Il aime le football, mais il veut gagner dans sa carrière. Sinon, je suis très satisfait de ses performances tout au long de la saison, car pour lui, ce n'est pas facile quand autant de joueurs sont blessés autour de lui et à chaque fois, il doit porter l'équipe.» Mais entre les discours à la presse et la réalité, il y a parfois deux vérités. Ce vendredi la presse anglaise n'en démord pas, Bruno Fernandes est bien sur le départ alors qu'il arrive en fin de contrat dans deux ans. Et preuve que c'est peut-être la tendance dans le vestiaire, sur son compte Instagram, Marcus Rashford a semblé lui adresser un message d'adieu. «Ça a été un plaisir de partager le terrain avec toi mon frère...» a lancé l'international anglais. De quoi alimenter un peu plus ces rumeurs...

reaL maDRID: revirement de situation pour Modric



C'est peut-être la grosse surprise de la fin de saison du Real Madrid. En fin de contrat cet été, Luka Modric était annoncé sur le départ. La direction madrilène ne semblait pas vouloir le prolonger et le Croate pensait donc déjà à un avenir ailleurs. Mais voilà, cela pourrait bien changer. Selon les informations de Marca, le Real Madrid s'apprête à faire une offre de prolongation au numéro 10 madrilène. Sur cette fin de saison, le

milieu de 37 ans a montré qu'il avait encore de quoi dépanner dans un effectif XXL. Et c'est visiblement ce qui a convaincu Florentino Pérez et la direction de lui proposer une prolongation d'un an. Toni Kroos est dans la même situation et devrait également prolonger l'aventure d'un an encore. Une bonne nouvelle pour les supporters madrilènes qui ont réclamé les prolongations des deux joueurs au moment de célébrer le titre de Liga.



Windows 10/11

Un nouveau patch pour corriger les problèmes de connexions aux VPN



Si vous avez du mal à vous connecter à votre VPN favori depuis quelques semaines, sans doute que la faute revient à une mise à jour Windows. Bonne nouvelle cependant, le problème a été réglé par Microsoft.

Début mai, un bon paquet d'internautes se plaignaient

que leurs machines Windows ne parvenaient plus à établir de connexions VPN. Les réseaux virtuels moulinaient dans le vide sur les dernières versions de Windows 10, Windows 11 et même Windows Server. Un bug assez gênant pour les internautes soucieux de leurs vies privées et surtout pour les entreprises

qui s'appuient sur cet outil pour offrir un accès sécurisé à leurs serveurs.

Windows 10 et Windows 11 sont éligibles

Après avoir reconnu le problème sans offrir pour autant de solution technique (excepté la désinstallation complète de la mise à jour fautive avec tous les correctifs de sécurité qu'elle contient), Microsoft a enfin déployé un correctif. Dans les notes de mise à jour détaillée sur son site, l'entreprise explique que ce patch « corrige un problème connu qui peut entraîner l'échec de votre connexion VPN suite à la mise à jour datée du 9 avril 2024 ».

La mise à jour est bien évidemment disponible pour Windows 11 21H2 (KB5037770),

22H2 et 23H2 (KB5037771), mais aussi pour Windows 10 (qui profite encore de quelques mois de prise en charge) et pour Windows Server depuis sa version 2008 SP2 (KB5037800).

Ce n'est évidemment pas le seul changement apporté par cette mise à jour, l'image système venant aussi corriger d'importantes failles de sécurité (dont l'une utilisée pour déployer le malware QakBot sur des machines Windows), mais la correction du bug reste le changement le plus visible pour les utilisateurs et utilisatrices peu versés dans la cybersécurité.

Comment recevoir la mise à jour ?

La mise à jour devrait se télécharger et s'installer automatiquement, corrigeant le

problème sur toutes les machines concernées. Si vous ne souhaitez pas attendre, vous pouvez forcer le téléchargement en vous rendant dans les paramètres Windows Update de votre ordinateur (Paramètres, Mise à jour et Sécurité, Windows Update, Rechercher des mises à jour).

Pour les responsables de parcs informatiques d'entreprise qui ne peuvent pas déployer des mises à jour simplement, Microsoft conseille toujours de désinstaller purement et simplement la mise à jour d'avril. Il faudra par contre aller se frotter à la ligne de commande pour faire ça proprement et accepter de supprimer les patchs de sécurité en même temps que le reste.

La nouvelle version de Firefox est disponible, découvrez les nouveautés

La nouvelle mouture du célèbre navigateur Firefox est disponible en téléchargement. Que nous réserve la version 126 ? Décryptons ensemble les principaux changements de cette mise à jour !

Le navigateur de Mozilla est bien connu (et apprécié) pour son engagement concernant la protection de la vie privée des utilisateurs. Un peu moins d'un mois après la publication de la version 125 de Firefox, qui fut d'ailleurs riche en fonctionnalités, la fondation remet le couvert avec une nouvelle mise à jour, certes plus sage en nouveautés, mais qui intègre une fonctionnalité pensée pour toujours plus respecter votre confidentialité en ligne.

Firefox 126 : tour d'horizon des principales nouveautés

L'une des modifications les

plus notables de Firefox 126 concerne la possibilité de copier des liens sans traceurs. Sur le site de Mozilla, voici ce que nous pouvons lire : « L'option Copier sans suivi du site peut désormais supprimer les paramètres des URL imbriquées. Il inclut également une prise en charge étendue pour bloquer plus de 300 paramètres de suivi des liens copiés, y compris ceux des principaux sites Web d'achats. Éloignez ces trackers lorsque vous partagez des liens ».

La chaîne User-Agent de Firefox pour Android indiquera désormais « Linux ». Ce changement vise à résoudre des problèmes de compatibilité rencontrés sur certains sites web. Par ailleurs, la terminologie utilisée pour les extensions sur Android est dorénavant harmonisée avec celle de la version bureau et du site addons.



mozilla.org. Ainsi, l'option « Modules complémentaires » devient simplement « Extensions ».

Sur macOS, les possesseurs de Mac M3 pourront bénéficier de l'accélération matérielle pour le décodage AV1, un codec vidéo réputé pour son efficacité. Ces améliorations s'accompagnent par ailleurs de fonctionnalités destinées aux développeurs

web. Ces derniers apprécieront notamment la possibilité d'activer ou de désactiver la fonctionnalité de console partagée dans les outils de développement. Notons enfin la prise en charge de l'API Screen Wake Lock dans Firefox 126.

Des fonctionnalités finalement absentes ?

Pour information, la version

bêta de Firefox 126 introduisait une nouvelle boîte de dialogue simplifiée et unifiée pour la suppression des données de navigation. Cela étant, cette modification semble n'avoir finalement pas été implémentée dans la version finale, comme cela nous est rapporté par 9to5Linux. Autre nouveauté absente : l'option « Afficher les suggestions de recherche populaires » dans les paramètres de recherche, alors qu'elle était, elle aussi, présente dans la bêta.

Quoi qu'il en soit, si vous utilisez Firefox, sachez que la version 126 est d'ores et déjà disponible en téléchargement. Dans l'éventualité où celle-ci ne se serait pas installée automatiquement, sachez qu'il vous suffit de vous rendre dans la section « À propos » de Firefox et enfin de cliquer sur « Aide » pour procéder à la mise à jour.

Fin des SMS anonymes

Marre de se demander qui se cache derrière le SMS que vous venez de recevoir ? Dans quelques semaines, ce petit tracassera sera de l'histoire ancienne. En effet, le prénom et le nom de l'expéditeur s'afficheront sur votre téléphone même si ce contact n'est pas enregistré dans votre répertoire, indique France

Info lundi. Vous pourrez même voir sa photographie.

Une petite révolution possible grâce au standard RCS que Google Messages, l'application SMS des téléphones Android, va adopter dans les prochaines semaines. Les téléphones Apple seront concernés à partir

d'octobre prochain.

Comment ces données sont récupérées ?

Les informations personnelles de l'expéditeur des SMS seront visibles de tous car elles se trouvent dans les paramètres du compte. Quand on configure un nouveau téléphone, on doit

forcément entrer son adresse mail, son nom, son prénom et parfois une photo. Mais ces données ne seront transmises uniquement si l'expéditeur des textos donne son accord au préalable.

D'autres nouveautés vont débarquer. Vous pourrez

également réagir à des SMS avec des émojis. La qualité des photographies échangées sera conservée à l'instar de WhatsApp, même si vous possédez un iPhone alors que votre interlocuteur vous écrit avec un téléphone Android et vice-versa.



Voici le régime alimentaire à adopter pour lutter contre les symptômes de stress et d'anxiété

Les troubles anxieux touchent 301 millions de personnes dans le monde. Ils perturbent les activités courantes, et peuvent impacter la vie quotidienne sur le plan familial, social, scolaire ou professionnel. Selon une nouvelle étude australienne, le régime méditerranéen aiderait à soulager les symptômes du stress et de l'anxiété. Riche en fibres, en antioxydants et en oméga-3, le régime méditerranéen possède de nombreux bienfaits pour la santé. Il est notamment reconnu pour sa capacité à réduire le risque de maladies cardiovasculaires. Dans une nouvelle étude publiée dans la revue Nutrients, des chercheurs de l'université South Australia, en collaboration avec l'université Sunshine Coast, se sont intéressés à l'influence du régime méditerranéen sur le stress et l'anxiété. Pour rappel, le régime



méditerranéen consiste à consommer beaucoup de fruits et légumes frais, de légumineuses, de céréales complètes et de graines. À l'inverse, il encourage une consommation peu fréquente de viandes rouges et d'aliments transformés. Les produits laitiers et les protéines maigres peuvent être consommés quotidiennement en petites portions, et le poisson incorporé au moins deux fois par semaine. **Quel est l'impact du régime méditerranéen sur la santé**

mentale ?

Pour soulager les troubles anxieux, il est conseillé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), d'adopter un mode de vie sain, en évitant la consommation de drogues et d'alcool, en pratiquant une activité physique régulière, en mangeant et dormant à des horaires réguliers... Une récente étude a mis en lumière l'impact du régime méditerranéen sur les symptômes de l'anxiété et du stress. Pour mener à bien leur étude,

les chercheurs ont analysé l'impact de l'adoption du régime méditerranéen sur la santé mentale et notamment l'anxiété et le stress de 294 personnes âgées de 60 ans et plus. Les participants ont dû répondre à un questionnaire en ligne comprenant 75 éléments d'analyse. Celui-ci les interrogeait entre autres, sur la gravité de leurs symptômes d'anxiété et de stress ainsi que sur leur adhésion au régime méditerranéen.

Stress, anxiété : le régime méditerranéen serait efficace pour diminuer leurs symptômes

Après analyse des résultats, les scientifiques ont découvert que les participants ayant adopté une alimentation méditerranéenne avaient vu leurs symptômes d'anxiété et de stress diminuer, et ce, quel que soit leur âge, leur sexe, leur IMC ou la quantité de sommeil et d'exercice qu'ils faisaient. Selon le Dr Evangeline

Mantzioris, diététicienne et principale auteure de l'étude, qui s'est exprimée dans un communiqué, "le régime méditerranéen est un atout majeur, car avec ce changement de mode de vie relativement simple, les gens peuvent améliorer considérablement leur niveau de stress et d'anxiété." De plus, les chercheurs ont également découvert que certains aliments du régime méditerranéen tels que les fruits, les noix, les légumineuses ainsi qu'une faible consommation de boissons sucrées (<250 ml par jour) réduisaient la gravité du stress et de l'anxiété. Selon l'équipe de chercheurs, "les résultats de l'étude doivent tout de même être interprétés avec prudence, étant donné le potentiel de biais de sélection lors du recrutement des participants à une étude en ligne".

Un tiers des encres de tatouage présente une teneur en plomb supérieure au seuil autorisé

Dans son bilan d'activité 2023, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) note qu'un tiers des encres de tatouages analysés présentait des niveaux de plomb supérieurs au seuil autorisé et alerte sur l'utilisation d'encres non stériles. Sur le bras, la cheville, le dos... Les tatouages ont le vent en poupe. On estime qu'en France, en 2023, un Français sur cinq a franchi le pas, contre une personne sur dix en 2008. Mais ces dessins permanents ne sont pas sans risques pour la santé. L'Assurance maladie recommande de vérifier que vos vaccins sont à jour et d'être vacciné contre l'hépatite B. Parmi les risques, on note des réactions allergiques, une cicatrisation irrégulière ou encore une infection.

Teneur en plomb, encres non stérile : les encres de tatouage dans le viseur de la DGCCRF C'est sur ce dernier point que la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) alerte dans son bilan d'activité 2023. En effet, selon elle, "un tiers des 34 produits contrôlés sont non conformes et dangereux, avec par exemple des cas de teneur en plomb supérieurs au seuil maximum autorisé". Lors de la conférence de presse, Sarah Lacoche, directrice générale de la DGCCRF, précise que "pour d'autres, particulièrement préoccupants, les produits étaient non stériles". «Dans ce cas-là, notre préoccupation, c'est aussi d'informer tous les professionnels pour nous assurer qu'ils ont bien l'information sur les encres risquées», ajoute Sarah Lacoche. Comme l'explique la DGCCRF

dans son rapport, "des contrôles relatifs à la loyauté et la sécurité des produits de tatouage et de maquillage permanent ont été initiés au second semestre 2023, en ciblant les fabricants d'encre". Les autorités précisent toutefois qu'il s'agit de résultats "partiels". Sur l'année 2024, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes "deviendra alors l'unique autorité de surveillance française du marché des cosmétiques et des produits de tatouage".

Comment savoir si j'ai été exposé à une encre de tatouage non conforme ?

En avril dernier, la DGCCRF publiait les résultats d'analyse sur la composition des encres de tatouage, les encres de tatouage noires CI 77266 et bleue CI 77007, de la marque FERBER TATTOO INK étant jugé non conforme à la réglementation



applicable. En effet, les produits n'étaient pas stériles et leur affichage incomplet. "Il omet notamment un avertissement de sécurité concernant le risque d'allergie au nickel", peut-on lire dans l'actualité. Aussi, pour savoir si vous êtes concerné, la DGCCRF rappelle que si vous avez été tatoué, "l'établissement dans lequel vous avez réalisé votre tatouage doit disposer d'une traçabilité

des injections effectuées". Si des effets indésirables se produisent comme une rougeur, un bouton ou une autre réaction cutanée au niveau de la zone de tatouage, il est vivement conseillé de consulter un médecin ou un dermatologue. Si vous présentez des événements indésirables, vous pouvez les déclarer sur le portail de signalement des événements sanitaires indésirables



Biscuits croustillants aux flocons d'avoine

La recette pour un encas sain

Vous avez une petite faim et vous souhaitez vous régaler sans culpabiliser ? Ça tombe bien, sur son compte Instagram, Mesbrouillonsdecuisine vient de publier une recette de biscuits aux flocons d'avoine à la fois gourmande et saine.

À l'heure du goûter, on succombe parfois à l'appel de biscuits industriels peu recommandables... et l'on regrette ensuite amèrement ces petits écarts. Bonne nouvelle, Mesbrouillonsdecuisine nous propose une recette de biscuits beaucoup plus «diététiquement correcte» à base de flocons d'avoine, où elle remplace le beurre par de la purée de cacahuète, bien meilleure pour votre système cardio-vasculaire ! Bonus : si vous êtes intolérant au



gluten, vous pourrez remplacer la farine de blé par de la farine de sarrasin, naturellement exempte de gluten.

La recette des biscuits croustillants aux flocons d'avoine

Cette recette qui vous donnera 10 biscuits est d'une simplicité enfantine. Il suffit de mélanger tous les ingrédients !

Versez 70 g de flocons d'avoine dans un saladier et mélangez avec 15 g de farine de blé (ou de sarrasin, pour une version sans gluten), 45 g de poudre d'amande, et 40 à 50 g de sucre de coco. Incorporez 1/2 cuillère à café de levure chimique, 20 g de cacahuètes non salées concassées finement, et 30 g de chocolat coupé en pépites fines.

Une fois les ingrédients secs bien mélangés, ajoutez 50 g de purée de cacahuète et 20 g d'huile neutre. Versez enfin 35 g de boisson végétale (soja, riz, avoine) ou d'eau et mélangez bien le tout.

Terminez en malaxant la pâte à la main puis formez 10 boules de pâte et déposez-les sur une plaque à pâtisserie recouverte de papier cuisson. Avec la paume de la main, étalez les boules pour leur donner une forme plate, puis enfournez pour environ 10 minutes à 180 °C, en surveillant la cuisson.

Nos conseils et variantes

Une fois que les biscuits sont cuits, laissez-les tiédir sur une grille. Si vous ne les finissez pas dans la journée, conservez-les dans une boîte en fer. Ils resteront ainsi bien croustillants

pendant 5 à 7 jours.

Dans cette recette, Mesbrouillonsdecuisine utilise de la purée de cacahuète (à ne pas confondre avec le beurre de cacahuète, qui contient du sucre). Cette pâte onctueuse, a l'avantage de renfermer des acides gras monoinsaturés et polyinsaturés, qui participent au maintien d'une bonne santé cardiovasculaire. Vous pourrez réaliser les biscuits avec une autre purée d'oléagineux (par exemple de la purée d'amande ou de noisette).

La farine de blé classique peut être remplacée par de la farine de sarrasin ou de riz, ou tout simplement de la Maïzena.

Servez ces petits biscuits avec un thé earl grey ou un jus de fruits frais maison

Comment entretenir les vêtements en lin ?

Matière star du printemps été, le lin est une fibre naturelle, légère, respirante et thermorégulatrice. Mais à quoi correspond vraiment ce textile et comment l'entretenir ? On vous explique tout ce qu'il faut savoir.

Pour prendre soin de ses vêtements au quotidien afin qu'ils durent longtemps, cela passe par plusieurs points. D'abord, il est important d'éviter de les fragiliser notamment lorsqu'on les range : il est recommandé de plier les pulls en maille par exemple, ou bien de les suspendre sur un cintre d'une manière bien spécifique. D'ailleurs, les matières star de l'hiver telles que la laine, le cachemire, le mohair ou l'angora ne sont pas les seules fibres fragiles de notre garde-robe. En effet, dès que le soleil pointe le bout de son nez, c'est le retour des pièces estivales et légères dans notre vestiaire. Et, quoi de mieux que les vêtements en lin pour être à la pointe du style et des tendances au printemps ? Encore faut-il connaître les précautions à prendre lorsque l'on nettoie cette matière délicate. Guillaume Lebert, directeur recherche et développement chez Ariel et expert en soin du linge et Michèle, teinturière pour la Teinturerie Germaine à Paris nous ont révélé leurs conseils pour entretenir les textiles en lin.

Le lin, c'est quoi ?

Fibre naturelle et végétale, le lin est plébiscité pour sa qualité et sa résistance à toutes épreuves. Utilisée depuis plusieurs

dizaines de millénaires, cette matière requiert pourtant une attention particulière quant à son entretien. «Du fait que c'est une fibre naturelle, elle va avoir des propriétés différentes [N.D.L.R par rapport aux fibres synthétiques] que l'on va devoir prendre en compte au moment du lavage», indique Guillaume Lebert dans une interview accordée à Femme Actuelle lors d'une visite du centre d'innovation Procter & Gamble. Le plus important est de se fier à l'étiquette du vêtement, les instructions de lavage y figurent obligatoirement. L'objectif est donc de prendre soin des textiles en lin dès leur achat et cela commence par le lavage pour «éviter que les taches et les saletés s'incruster», précise le directeur en recherche et développement.

Comment entretenir un vêtement en lin ?

Lavage du lin à la machine à laver : quel programme utiliser ? À quelle température laver le lin ?

Vous venez de porter votre petite robe en lin et il est l'heure de la nettoyer à la machine à laver, pas d'inquiétude, voici la marche à suivre. Commencez par sélectionner un programme pour le linge délicat. «Il est préférable d'opter pour l'essorage le plus doux possible, au maximum 400 tours par minute pour éviter de casser les fibres de la matière», conseille Michèle, teinturière pour la Teinturerie Germaine à Paris.

Pour la température, choisissez un programme à froid ou un programme sans «chauffage sur la machine, s'il y a des machines qui font 20 degrés, certaines ont juste écrit eau froide, c'est très bien», révèle Guillaume Lebert. Évidemment, il faut choisir une lessive efficace «qui puisse bien désincruster toutes les taches et les salissures corporelles», poursuit l'expert en soin du linge.

Lavage du lin à la main : comment faire ?

Pour les plus frileux du lavage en machine à cause de plusieurs mésaventures, vous pouvez tout à fait nettoyer vos pièces en lin à la main. Pour cela, remplissez une bassine d'eau tiède voire froide et ajoutez la dose de lessive nécessaire, puis placez le vêtement en lin à l'intérieur. «Il faut faire attention en le frottant pour ne pas trop abîmer ni casser les fibres», expose Guillaume Lebert. À la place, le spécialiste du linge conseille d'utiliser «un gant de toilette au lieu de frotter les fibres les unes contre les autres». Cela permet de brosser délicatement la fibre du vêtement sans l'abîmer.

Comment faire sécher les vêtements en lin ?

Comme toutes les matières naturelles, la fibre de lin ne supporte pas la chaleur. Au contact de cette dernière, le linge en lin risque de rétrécir. «Le sèche linge est à proscrire car il peut blanchir la matière. On opte pour un séchage à l'air



libre. Pour éviter que le vêtement froisse, on le secoue deux ou trois fois et le fait sécher sur un cintre», explique la teinturière.

Avec le retour des beaux jours, nous sommes tentés de laisser nos vêtements en fibres de lin se dorer la pilule au soleil. Toutefois, l'expert du linge, Guillaume Lebert, met en garde sur les risques de cette pratique «quand on sèche [N.D.L.R le vêtement en lin] en plein soleil, une fois que c'est sec il faut le retirer rapidement parce que les UV vont continuer à agir même si le vêtement est sec». En effet, si les rayons du soleil ont un effet néfaste sur notre peau lorsqu'elle n'est pas protégée par une crème solaire, ils ont aussi des conséquences sur nos vêtements. «À partir du moment où il n'y a plus d'eau à enlever, il y a quand même de l'énergie du soleil qui arrive, donc ce qui peut se passer c'est que ça va commencer à oxyder légèrement les fibres, jaunir, et là par contre c'est irréversible», formule le spécialiste en soin du linge.

Comment bien repasser du lin ?

Pour les tissus en lin les plus foncés, attention à bien retourner au préalable le vêtement. «Vous

risquez de blanchir votre pièce avec le fer à repasser», justifie Michèle de la Teinturerie Germaine. L'astuce en plus de la spécialiste : ajouter une dose d'amidon pour faciliter le repassage et éviter que le tissu ne froisse.

Pantalon, chemise, top : peut-on nettoyer les vêtements en lin avec du vinaigre blanc ?

Les astuces de grand-mère permettent, dans bien des situations, de sauver ses vêtements d'une catastrophe parvenue au cours d'un lavage. Parmi les conseils pour les textiles en lin se trouve l'astuce du fameux vinaigre blanc. «Il n'y a pas de risque avec le vinaigre blanc sur un lavage, ce n'est pas un élément risqué. Par contre ce ne sera pas un lavage en profondeur et cela risque de ternir les fibres sur le long terme», expose Guillaume Lebert. Mieux vaut donc utiliser une lessive adaptée et spécifique pour nettoyer vos tissus en lin. Le vinaigre blanc est «une solution de dépannage, explique-t-il. Si c'est un lin un peu blanc beige, il va grisonner avec le temps», conclut le spécialiste du linge.



L'autrice canadienne Alice Munro, prix Nobel de littérature en 2013, est décédée à l'âge de 92 ans

Alice Munro, autrice de renom au Canada et prix Nobel de littérature, est décédée, lundi. Elle a également remporté le prix international Man Booker en 2009, ainsi que le prix Giller à deux reprises.

La grande autrice canadienne Alice Munro, spécialiste de la nouvelle et récompensée en 2013 par le prix Nobel de littérature, est décédée à l'âge de 92 ans. Elle s'est éteinte lundi 13 mai dans la province de l'Ontario, dans le centre du Canada, où se déroulaient la plupart de ces récits, a précisé à l'AFP son éditrice. Qualifiée par l'Académie suédoise de «maîtresse de la nouvelle contemporaine», capable «d'accueillir toute la complexité épique du roman en quelques courtes pages», elle avait élevé cette forme littéraire au rang d'art.

Toutefois, malgré ce succès et une moisson impressionnante de prix littéraires engrangés en plus de quatre décennies de carrière, Alice Munro était restée discrète, à l'image de ses personnages, essentiellement des femmes, dont ses textes ne mettent jamais en relief la beauté physique. «Je pense que toute vie peut être intéressante», avait-elle déclaré

lors d'un entretien après avoir reçu son prix Nobel. «Le monde a perdu l'une de ses plus grandes écrivaines. Elle nous manquera profondément», a déclaré Justin Trudeau, le Premier ministre canadien, en publiant sur X une photo à ses côtés.

Elle était «une virtuose de l'écriture» pour la ministre de la Culture Pascale St-Onge. «Pendant six décennies, ses histoires ont séduit les lecteurs au Canada et à travers le monde. Elle reste la seule Canadienne à avoir jamais remporté le prix Nobel de littérature», a-t-elle déclaré.

Alice Munro a expliqué que devenir écrivaine était son rêve dès l'adolescence, au milieu des années 1940. «Mais à cette époque, on ne pouvait pas annoncer ce genre de choses. Il ne fallait pas attirer l'attention sur soi. Ça avait peut-être un rapport avec le fait d'être canadien, ou d'être une femme. Peut-être les deux», affirmait-elle dans une interview.

Sa première nouvelle, Les Dimensions d'une ombre, est publiée dès 1950, alors qu'elle est étudiante à l'université de Western Ontario. De 1968 à 2012,

cette femme de lettres écrit 14 recueils de nouvelles (Fugitives, Trop de bonheur, Rien que la vie). Divorces, remariages, retour au pays compliqué : en vingt à trente pages, elles condensent des existences apparemment banales. «Elle était la plus grande autrice de nouvelles de notre époque. Elle était exceptionnelle en tant qu'écrivaine et en tant qu'être humain», a estimé auprès de l'AFP David Staines, professeur de littérature et ami de longue date.

Récompensée par des prix prestigieux

Nombre de ces écrits, des histoires violentes et belles, ont été publiés dans des magazines prestigieux, dont The New Yorker ou The Atlantic Monthly. «J'ai commencé à écrire des nouvelles parce que la vie ne me laissait pas le temps pour un roman», affirmait-elle avec son sens unique de la dérision. «Elle est notre Tchekhov et survivra à la plupart de nos contemporains», avait prédit la grande romancière et critique américaine Cynthia Ozick. Margaret Atwood, autre grande autrice canadienne, avait qualifié cette «femme formidable» de pionnière, il y a quelques années.



«Le chemin vers le Nobel n'a pas été facile pour elle : les chances qu'une star littéraire émerge à son époque et depuis l'Ontario rural étaient quasiment nulles».

Alice Munro, qui avait grandi entre un père violent, éleveur de renards et de volailles, et une mère institutrice décédée prématurément de la maladie de Parkinson, a également remporté le prix international Man Booker en 2009. Ainsi que le prix Giller – le prix littéraire

le plus prestigieux du Canada – à deux reprises. En 2009, Alice Munro a révélé qu'elle avait subi un pontage cardiaque et qu'elle avait été traitée pour un cancer. Sa nouvelle L'Ours traversa la montagne – tirée de Un peu, beaucoup, pas du tout, traduit en 2019 par la Française Agnès Desarthe – a été adaptée au cinéma sous le titre Loin d'elle, avec Julie Christie en malade d'Alzheimer.

CNOA: Lancement de l'inventaire du patrimoine architectural algérien

L'Ordre des architectes algériens organise, jeudi prochain, des rencontres régionales pour procéder à l'inventaire des caractéristiques architecturales de chaque région du pays, dans le cadre de la contribution à la protection du patrimoine architectural algérien, a indiqué, mardi, le président du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), Hassan Melkia.

Invité du forum du quotidien «El-Fedjr», M. Melkia a précisé que ces rencontres permettront de fournir une matière scientifique qui contribuera à l'élaboration du guide des procédures particulières du décret exécutif 23-401 du 9 novembre 2023, fixant les modalités d'élaboration des cahiers de prescriptions particulières architecturales.

Ces rencontres seront organisées dans les wilayas de Constantine, Batna, Tizi Ouzou, Ouargla, Tlemcen et Adrar, en présence de représentants d'instances exécutives, ainsi que de maîtres-

assistants et de chercheurs, pour présenter les caractéristiques architecturales de chaque région, avant de clôturer par une rencontre à Batna le 18 mai prochain.

Les conclusions de cette rencontre seront soumises au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, qui organisera des rencontres régionales sur l'identité architecturale, ainsi que sur l'aménagement urbain.

«Nous procéderons à l'inventaire des éléments du patrimoine architectural selon la spécificité de chaque région, et cette opération restera ouverte, afin que nous puissions recueillir le maximum d'informations sur le patrimoine architectural algérien», a-t-il dit.

En vue d'impulser cette opération, le président du CNOA a souligné la nécessité d'installer les Comités d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement Bâti de wilaya (CAUEB), constitués de

représentants des collectivités locales chargés, entre autres, de la préservation du patrimoine architectural et de la promotion des caractéristiques architecturales locales.

Cet organisme s'attèle avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sur un projet portant sur l'architecture saharienne, ajoute M. Melkia, affirmant que l'Algérie a une grande richesse architecturale.

Afin de préserver le patrimoine architectural, l'intervenant a mis en avant l'importance de la présence de l'Algérie dans les organismes régionaux et internationaux des architectes, soulignant que le CNOA est membre de plusieurs organisations «grâce à la diplomatie algérienne ayant facilité notre mission à l'échelle internationale».

Dans ce cadre, M. Melkia a rappelé l'adhésion de l'Algérie à l'Union internationale des

architectes (UIA) en 2023, laquelle compte actuellement 13 membres dans ses différentes commissions, lesquelles, a-t-il dit, «sont impressionnées par le nombre de logements construits annuellement en Algérie».

De surcroît, l'Algérie a adhéré récemment à l'Union méditerranéenne des architectes (UMAR), tandis que le CNOA prévoit l'obtention de la qualité de membre de l'Union africaine des architectes (AUA), avant fin 2024.

M. Melkia a, par ailleurs, souligné l'importance de sensibiliser les citoyens à la nécessité de traiter avec les architectes, afin que le produit architectural puisse répondre aux normes internationales, relevant que le dernier congrès avait adopté le contrat de réalisation architecturale qui a été soumis au ministère de l'Habitat.

Concernant l'annonce par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville,

Mohamed Tarek Belaribi, de la réalisation dans les grandes villes de tours de 20 étages avec 6 appartements dans chaque étage, et ce au titre du programme «AADL 3», M. Melkia a estimé que c'est réalisable.

Le même responsable a, dans ce contexte, fait état du grand travail réalisé pour l'élaboration des cahiers de charges relatifs au programme «AADL 3», et ce en vue d'éviter les erreurs et rattraper les lacunes relevées dans les deux programmes «AADL 1» et «AADL 2», ajoutant qu'à l'avenir, l'on parviendra à la réalisation de logements qui répondent aux aspirations des citoyens.

Quant au permis de construire électronique, l'intervenant a affirmé que l'instance attend sa généralisation, et ce «après son lancement dans quatre communes pilotes», ajoutant qu'elle permettra de réduire la durée d'octroi du permis à 20 jours au maximum».



«Mad Max», d'un pari fou à une mythique saga post-apocalyptique

George Miller redémarre les engins «Mad Max» avec «Furiosa», cinquième film de la saga, présenté à Cannes mercredi 15 mai. Retour sur l'épopée mythique de sang et de métal du réalisateur australien.

Il était une fois George Miller. Avant de devenir le réalisateur de la saga post-apocalyptique que l'on ne présente plus, il commence sa carrière en tant que médecin. À la fin des années 1970, il était urgentiste dans une petite ville du Queensland. Il y soigne les accidentés de la route. Dans un pays comme l'Australie, où l'on voue un culte à l'automobile, c'est un véritable sport national. En parallèle de son travail de médecin, Miller est également cinéphile.

George Miller a dépensé ses économies pour financer et filmer Mad Max. Il sortira le film en 1979. Le pitch ? Un rodéo sauvage se déroulant sur les autoroutes de la banlieue de Melbourne. Un premier volet brutal et nihiliste qui révèle son atout le plus fort : Mel Gibson.

Il apparaît à l'écran dans le rôle de Max Rockatansky, un policier amoureux de vengeance et veuf. L'ombre de Max continuera de planer des années durant sur le cinéma d'action. Le reste appartient à l'histoire.



«Mad Max 2», la consécration de la saga

La machine de George Miller est lancée. Trois ans après son premier opus, il est attendu au tournant. Avec la suite, Mad Max : le défi, sortie en 1982, il signe peut-être son magnum opus. Cette œuvre influencera le cinéma de science-fiction de la fin du XXe siècle. Dans le monde George Miller, un bidon d'essence est au centre de tueries et des guerriers motorisés habillés de cuir s'entre-tuent dans un désert à perte de vue.

La mise en scène de Miller gagne en ampleur. Parmi les admirateurs de la saga, le réalisateur James Cameron. «Quand j'ai vu Mad Max 2 : le défi, je me suis dit que Miller

avait lu dans mon esprit», confiait le réalisateur d'Avatar au Figaro en avril dernier. «J'ai dit à mon voisin dans la salle que je ne connaissais pas : c'est génial ! J'étais mordu de bagnoles, je faisais même des courses de rue. J'ai crashé beaucoup de voitures ! On retrouve cette adrénaline dans Terminator.» Ainsi, George Miller confirme son statut de pionnier de l'âge d'or du cinéma australien.

«Mad Max 3», l'épisode mal aimé avec Tina Turner

L'épisode mal aimé de la saga sort en 1985. La civilisation est toujours en voie d'extinction après une guerre nucléaire mais, cette fois, Mel Gibson a les cheveux longs. Tina Turner, grande icône de la chanson

rock, joue le rôle d'Entité, figure emblématique de la ville de Bartertown, alimentée par du méthane.

De nombreuses choses sont reprochées à ce troisième volet : par exemple, le fait que Max s'assagisse, se prend d'une subite passion pour la défense des opprimés à en mettre un peu de côté de l'énergie et de la violence de Mad Max pour tomber dans une fiction édulcorée dépourvue de cette rage et de cette folie propres aux protagonistes proposés dans les deux précédents opus de George Miller.

Les duels à mort sous le «Dôme du tonnerre» n'ont pas l'adrénaline des courses-poursuites des deux premiers films. Le film souhaite offrir une nouvelle facette du monde post-apocalyptique, plus proche du blockbuster familial, dans laquelle les personnages secondaires prennent de l'importance. On s'éloigne des voitures létales et des routes bruyantes pour chercher à comprendre le fonctionnement d'un monde qui se reconstruit après des années d'anarchie.

«Fury Road», le symbole du renouveau de la saga

Les trois Mad Max se suivent, mais ne se ressemblent pas. Trente ans après sa dernière

apparition à l'écran, Max Rockatansky est de retour. Sans Mel Gibson. Mad Max : Fury Road est présenté en ouverture du Festival de Cannes en 2015 et gagnera au passage six Oscars. Si, pour Scorsese, le cinéma est une réflexion sur le monde actuel, pour Miller, ce sont des camions-citernes qui foncent à toute allure. Le réalisateur, âgé à ce moment de 70 ans, remet un coup d'accélérateur avec Fury Road. La course-poursuite reste la figure de style préférée du réalisateur.

Du mouvement, de l'action, de la vitesse. Dans ce film, c'est après beau que tout le monde court, et non plus le pétrole. Au total, 150 millions de dollars ont servi à produire ce film et ont permis au réalisateur de s'offrir les jouets de ses rêves. Des véhicules customisés avec une panoplie d'accessoires (perches, lance-flammes, guitare électrique, etc.). Combats à la mise en scène spectaculaire sont au rendez-vous. Mad Max, interprété ici par Tom Hardy, joue surtout les faire-valoir. C'est Charlize Theron qui est au volant de ce film. Elle y joue le rôle de Furiosa, une Amazone au crâne rasé, amputée d'un bras.

après avoir fui clandestinement l'Iran, le réalisateur Mohammad Rasoulof appelle le cinéma mondial au secours

Son film est en lice pour la Palme d'or, mais il ne sait pas encore s'il sera lui-même en mesure de se rendre au Festival de Cannes.

L'cinéaste Mohammad Rasoulof, qui a fui clandestinement l'Iran pour un lieu tenu secret en Europe, a imploré mardi 14 mai le cinéma mondial d'apporter un «soutien fort» aux réalisateurs menacés, dans un communiqué. Le réalisateur, condamné à plusieurs années de prison dans son pays, dit «craindre pour la sécurité et le bien-être» des équipes de son dernier film, The Seed of the Sacred Fig, restées en Iran. Son film est en lice pour la Palme d'or, mais il ne sait pas encore s'il sera lui-même en mesure de se rendre au Festival de Cannes.

«Je suis arrivé en Europe il y a quelques jours après un voyage

long et compliqué», témoigne dans le communiqué cette grande voix du cinéma iranien, lauréat d'un Ours d'or à Berlin en 2020 pour Le Diable n'existe pas.

«Je devais choisir entre la prison et quitter l'Iran»

Le cinéaste de 51 ans, qui veut représenter un Iran «loin du récit dominé par la censure (et) plus proche de la réalité», explique avoir décidé de partir lorsqu'il a appris que sa peine, «injuste», de huit ans de prison dont cinq ans applicable, confirmée en appel, serait mise à exécution «dans les plus brefs délais». Il craignait une condamnation supplémentaire suite à la présentation de son prochain film. «Je devais choisir entre la prison et quitter l'Iran. Le cœur lourd, j'ai choisi l'exil», relate-t-il. Son passeport étant confisqué depuis 2017, il a dû

«quitter l'Iran secrètement». Le réalisateur s'alarme de la situation de ses équipes restées en Iran. «La machine criminelle de la République islamique viole continuellement et systématiquement les droits de l'homme», dénonce-t-il.

Pour se protéger ainsi que ses proches de représailles du régime, le réalisateur a gardé secret «l'identité des acteurs et de l'équipe, ainsi que les détails de l'intrigue et du scénario». Des acteurs «ont réussi à quitter l'Iran» à temps, se réjouit Mohammad Rasoulof, mais de nombreux autres membres de l'équipe y sont toujours «et les services de renseignement font pression sur eux» notamment par «de longs interrogatoires».



“Dans les coulisses...” :

Un ex-garde du corps de Brad Pitt et Angelina Jolie donne des détails révélateurs sur le couple

Billy Billingham a été le garde du corps de Brad Pitt et Angelina Jolie durant 18 mois. Et il fait des confidences troublantes au sujet du couple.

Les révélations vont bon train. Depuis 2016, année de leur divorce, Brad Pitt et Angelina Jolie se livrent une vraie bataille juridique. En effet, leurs désaccords financiers ont des conséquences sur leur vie personnelle et familiale. Mais les confidences de l'ancien garde du corps du couple vont peut-être redorer leur image.

En effet, pour nos confrères de Hello !, le mardi 14 mai, Billy Billingham est revenu sur sa collaboration avec les deux acteurs, qu'il a suivis pendant 18 mois. «J'ai beaucoup appris d'eux,



tout comme ils ont appris de moi. J'étais là pour leur fournir un service, à savoir la sécurité pour eux et leur famille, afin qu'ils puissent avoir une vie

décente», a-t-il indiqué en préambule.

Brad et Angelina si sereins dans leur vie privée ?

Pour cet ancien agent, «ce sont des gens normaux. Il est évident qu'ils sont très connus et qu'ils sont constamment dans le collimateur du public, mais ce sont des gens qui ont les pieds sur terre», a-t-il indiqué, relevant l'«incroyable éthique de travail». «Leur emploi du temps était phénoménal. Ils ont toujours pris du temps l'un pour l'autre, pour leurs enfants, pour leur travail et pour des œuvres caritatives, et cela se fait tous les jours. J'étais épuisé de les voir faire et ils n'ont jamais eu de reproches à se faire, ni l'un ni l'autre.»

D'ailleurs, l'homme a pu constater combien Brad Pitt et Angelina étaient détendus dans leur vie privée. «Dans les coulisses, lorsque nous avions le temps de nous asseoir et de parler, on

voyait à quel point ils étaient vrais et qu'ils riaient et plaisantaient, se faisant des farces les uns aux autres.»

De lourdes accusations contre l'actrice

S'ils semblaient heureux, les deux acteurs ne peuvent plus se supporter. Selon Tony Webb, un autre garde du corps de la famille, Angelina Jolie ferait tout pour «encourager les enfants à éviter de passer du temps avec [leur papa] lors des visites de garde».

Des confidences graves qui montrent à quel point les deux anciens tourtereaux qui ont tant fait rêver Hollywood, ne sont plus capables d'échanger sereinement.

Pour son troisième album, le groupe rock Last Train fait son cinéma avec l'Orchestre symphonique de Mulhouse



Après deux ans d'absence, Last Train est de retour avec un album concept. Le groupe rock revisite ses anciens titres en mode musiques de film. Une sortie qui s'accompagne d'une mini-série retraçant cette aventure.

Les quatre membres de Last Train ont délaissé le rock le temps d'un album singulier, leur troisième, baptisé Original Motion Picture Soundtrack. «C'est un album concept à travers lequel on a réécrit tout notre réper-

toire à la manière d'une musique de film, donc c'est plutôt un exercice de style. Et pour ça, on a eu la chance de collaborer avec l'Orchestre symphonique de Mulhouse», explique Jean-Noël Scherrer, guitariste et chanteur du groupe.

Jean-Noël Scherrer et ses trois amis et complices, Timothée Gérard, Julien Peultier et Antoine Baschung, ont travaillé pendant près de deux ans sur ce projet un peu fou, et entièrement auto-produit, comme à leur habitude. Sorti en avril, le premier titre Heroin a cumulé plus de 100 000 écoutes en une semaine.

«Au début du morceau, il y a les quatre membres du groupe, avec de la voix, alors que le reste de

l'album est plutôt instrumental. Et l'orchestre intervient relativement tard, à la fin du titre. Une envolée qui introduit ce qu'il y a dans l'album et qui est beaucoup plus orchestral, instrumental, un peu épique aussi», précise Jean-Noël Scherrer.

Une mini-série qui raconte l'aventure

Cet album concept sort accompagné d'une mini-série réalisée par Julien Peultier, guitariste et «Monsieur images» du groupe qui a filmé tout le processus de création de ce nouvel opus. Julien, qui réalise aussi les clips du groupe, avait déjà tourné un documentaire d'une quarantaine de minutes sur la conception de leur deuxième album, The Big

Picture, sorti en 2019.

Album qui marque le début de la collaboration entre les rockeurs et l'Orchestre symphonique de Mulhouse sur le titre The Big Picture. L'orchestre accompagnera également le groupe en 2022 sur le titre (de 20 min) How did We Get There ?

Mais que les fans du rock énergique de Last Train se rassurent, après cette parenthèse «cinématographique», le groupe va revenir très vite à la base, comme le confirme Jean-Noël : «On n'a pas mis les guitares au placard (...), on a déjà écrit et préparé un nouvel album.»

Omar Sy se moque du protocole et brave un interdit

Tout le monde l'attendait : l'édition 2024 du Festival de Cannes vient enfin de démarrer ce mardi 14 mai. Avec la montée des marches, avant la cérémonie d'ouverture et la projection du film de Quentin Dupieux «le deuxième acte». Et notamment cette scène suprenante avec Omar Sy dans le rôle principal !

Le programme est déjà chargé pour cette première journée du Festival de Cannes 2024 (événement marqué par des rumeurs, démenties par Média-part, d'après lesquelles des personnalités du cinéma français seraient coupables de violences sexuelles). Avec pour ce pre-

mier soir la cérémonie d'ouverture, présentée par Camille Cottin, la projection du film de Quentin Dupieux Le Deuxième Acte, et l'hommage à Meryl Streep qui a reçu sa Palme d'or d'honneur. Mais avant : l'arrivée, bien entendu, des stars sur le tapis rouge.

Et entre autres celle d'Omar Sy, qui s'est fait remarquer non pas pour son look, mais pour s'être emparé de son téléphone. Passant notamment avec celui-ci en main devant Greta Gerwig, la présidente du jury de cette année, dans lequel figure l'acteur d'Intouchables. Il semble également avoir réalisé des selfies,

ou même des vidéos. Or, il est formellement interdit de sortir son téléphone sur le tapis rouge.

Une règle qui n'a pris vigueur que lors de l'édition de 2018, l'objectif étant de faire en sorte que les stars ne s'attardent pas trop sur le tapis rouge, au risque de créer de sacrés embouteillages et d'ainsi provoquer un retard au niveau du planning. On se demande alors si le papa de cinq enfants était au courant de ce protocole. Car si c'est le cas, cela voudrait dire qu'il n'en a fait qu'à sa tête !



Le DGSN rencontre le chef du Département Anti-drogue de New York

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, et la délégation l'accompagnant, ont rencontré le chef du Département Anti-drogue de New York, avec lequel ils ont abordé les voies et moyens de coopération bilatérale en matière de lutte contre les défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous leurs diverses formes, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«Poursuivant la visite de travail qu'il effectue aux Etats-Unis d'Amérique (USA), le DGSN, ainsi que la délégation qui l'accompagne, ont rencontré le

chef du Département Anti-drogue de New York, avec lequel ils ont passé en revue les voies et moyens de coopération avec les appareils spécialisés de la DGSN, à même de faire face aux défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous toutes leurs formes, dont les drogues de synthèse et la résine de cannabis».

A cette occasion, ajoute le communiqué, « la délégation s'est rendue aux différents départements du laboratoire n'analyse chimique des stupéfiants relevant dudit Département, où elle a reçu de plus amples explications données par des experts en la matière, autour des équipements et des



procédés d'analyse chimique des stupéfiants».

La délégation de la DGSN s'est également rendue au siège de la Police de New York, où il

a été procédé à «un échange d'expériences et de vues autour des défis sécuritaires auxquels fait face la police dans les deux pays dans les domaines de la

sûreté urbaine, de la sécurité publique, de transport par tunnels et de sécurisation des grandes manifestations», poursuit la même source.

Dans le même cadre, la délégation algérienne a visité les services de la police aux frontières (PAF) entre les USA et le Canada. Les rencontres avec les responsables des passages frontaliers ayant permis de «s'enquérir des moyens employés et des procédés de contrôle du mouvement frontalier des personnes, des véhicules et des marchandises, ainsi que des mécanismes modernes d'échange d'information, en vue d'assurer la sécurité aux frontières».

6 personnes arrêtées dans l'affaire d'Omar, disparu il y a 28 ans

Dans la paisible commune d'El Guedid, wilaya d'El Djelfa, une affaire secoua la nation. Omar Ben Omran, présumé mort depuis près de trente ans, a été retrouvé vivant après avoir été séquestré pendant 28 ans par son propre voisin. Omar, qui avait 16 ans au moment de sa disparition en 1996, a été découvert caché dans un cachot souterrain sordide, enfoui sous des couches de paille dans le hangar de son ravisseur.

Cette découverte macabre a provoqué un choc indescriptible au sein de la communauté et ravivé une douleur immense chez ses proches. Le calvaire d'Omar a duré près de trois décennies, confiné dans cet antre obscur, privé de liberté et de dignité. Le juge d'instruction du Conseil judiciaire de Djelfa a ordonné la détention provisoire de six personnes, dont le principal suspect, tandis que deux autres ont été placées sous contrôle judiciaire. Selon le communiqué officiel, le principal accusé est poursuivi pour enlèvement, séquestration illégale, et traite des êtres humains avec circonstances aggravantes d'exploitation de la vulnérabilité de la victime. Les autres



accusés sont poursuivis pour non-dénonciation des faits.

Détails des arrestations et avancée de l'affaire :

Le communiqué du Conseil judiciaire de Djelfa précise que le principal accusé fait face à des accusations de crimes graves, notamment l'enlèvement et la séquestration sans autorisation légale, ainsi que la traite des êtres humains dans des conditions exploitant la vulnérabilité de la victime. Ces actes sont punis par la loi n°2000 du 30 décembre 2020 sur la prévention des crimes d'enlèvement et la lutte contre ceux-ci, ainsi que par la loi n°23-04 du 7 mai 2023 sur la prévention et la lutte

contre la traite des êtres humains.

Les autres accusés sont poursuivis pour ne pas avoir signalé les crimes aux autorités compétentes, comme l'exige la loi. Après leur interrogation, le juge d'instruction a ordonné la détention provisoire de six principaux accusés, identifiés par leurs initiales (B.A., B.S., B.H., B.M., B.J., B.T.), tandis que (B.H.) et (Y.L.) ont été placés sous contrôle judiciaire.

Retour sur l'affaire d'Omar Ben Omran

Les détails entourant l'affaire Omar Ben Omran sont dignes d'un film. En 1996, Omar, alors âgé de 16 ans, avait mystérieusement disparu,

laissant sa famille dans le désespoir. Pendant des années, aucun indice n'a permis de comprendre ce qui lui était arrivé, et beaucoup avaient perdu tout espoir de le retrouver vivant.

La récente découverte choquante a révélé qu'Omar avait été séquestré pendant 28 ans dans un cachot souterrain dissimulé dans le hangar de son voisin. Ce cachot, rudimentairement camouflé sous des couches de paille, était le lieu de détention où Omar a été privé de liberté et de dignité pendant presque trois décennies. La souffrance de la famille Ben Omran a été exacerbée par la perte du chien fidèle d'Omar, dont le corps a été retrouvé à proximité du cachot, probablement empoisonné ou étranglé.

Les rumeurs sur la survie d'Omar avaient commencé à circuler dans la commune d'El Guedid, amplifiées par les réseaux sociaux. Ces rumeurs, relayées par une personne proche du ravisseur, affirmaient qu'Omar vivait toujours dans la région. Finalement, ces affirmations se sont avérées exactes, confirmant les espoirs de ceux qui avaient refusé de croire à sa mort.

Le ravisseur, un homme de 60 ans,

était un fonctionnaire vivant seul, célibataire et sans enfants. Cet homme, connu pour son isolement, avait réussi à cacher son crime pendant des années, sous le nez de ses voisins et des autorités.

La libération d'Omar a été un miracle pour sa famille, bien que sa mère soit décédée en 2007, ne supportant plus l'absence de son fils. Cette affaire tragique soulève des questions profondes sur la nature humaine et les motivations qui peuvent pousser un individu à commettre un acte aussi inhumain. Comment Omar a-t-il pu survivre à une telle épreuve ? Pourquoi personne n'a-t-il découvert ce cachot plus tôt ?

Les enquêteurs continuent de travailler pour comprendre les motivations du ravisseur et pour reconstituer le déroulement des événements. L'histoire d'Omar Ben Omran, bien que tragique, est également un puissant témoignage de la résilience et de l'espoir. Malgré les épreuves qu'il a traversées, Omar est finalement libre, et son histoire restera gravée dans les mémoires comme un rappel de l'horreur mais aussi de l'incroyable force de l'espoir humain.

ORGANISATION DE VOYAGES TOURISTIQUES :

La Gendarmerie nationale met en garde

Alger, 16 mai 2024 – Suite à la tragique noyade de cinq enfants lors d'une excursion scolaire à la plage des Sablettes à Alger, la Gendarmerie nationale a tenu à rappeler, à travers sa page officielle "Tariki", aux organisateurs de ce type d'activités, la nécessité de "faire preuve d'une entière responsabilité pour préserver la sécurité et la sûreté des participants". Dans un communiqué publié hier sur sa page Facebook officielle, la Gendarmerie nationale souligne que "le respect des procédures requises pour l'organisation de ces

excursions, en termes d'autorisations et d'assurance des voyages, ne saurait suffire". "L'aspect juridique et réglementaire ne doit en aucun cas être négligé", insiste le communiqué, rappelant également "l'impératif de respecter les règles de conduite lors des déplacements".

Le communiqué met en garde les organisateurs contre tout manquement aux procédures en vigueur, soulignant que "tout manquement à ces dispositions exposera les contrevenants à des poursuites judiciaires". Ce rappel à l'ordre intervient

après le drame des Sablettes qui a endeuillé la communauté nationale. Les premiers éléments de l'enquête révèlent en effet des manquements et un non-respect des procédures élémentaires de sécurité lors de cette excursion scolaire.

Organisation des voyages touristiques : la Gendarmerie nationale rappelle des consignes de sécurité

En ce qui concerne l'organisation des sorties vers les zones touristiques et en plus du respect des procédures requises pour l'organisation de ces activités en termes de licences

et d'assurance des voyages, il est également nécessaire de :

- Ne pas négliger l'aspect juridique et réglementaire.
 - Respecter les règles de conduite sûres lors des déplacements.
 - Faire preuve d'une entière responsabilité pour préserver la sécurité et la sûreté des passagers.
 - Tout manquement aux procédures en vigueur pour l'organisation des voyages exposera les contrevenants à des poursuites judiciaires.
- La Gendarmerie nationale appelle ainsi l'ensemble des acteurs

impliqués dans l'organisation des sorties touristiques, à une prise de conscience accrue des enjeux de sécurité et à une implication sans faille dans la préservation de la vie des participants.

Ce drame rappelle cruellement la nécessité d'une mobilisation collective pour garantir la sécurité des participants lors des excursions scolaires et voyages touristiques. Le respect des procédures, la vigilance et le sens des responsabilités doivent être les maîtres mots pour éviter de telles tragédies.